



MINISTÈRE DE L'EMPLOI, DE LA COHESION SOCIALE ET DU LOGEMENT

Cadre réservé à l'administration

Date de la décision de recevabilité :

N° de dossier :

Date de réception du Livret 2 :

DEMANDE DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

DIPLÔME D'ÉTAT D'ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS

**LIVRET DE PRÉSENTATION DES
ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE
(Livret 2)**

Ce Livret est construit afin de permettre à un jury, qui en fera lecture et analyse, d'identifier les connaissances, aptitudes et compétences que vous avez acquises dans votre expérience professionnelle salariée, non salariée ou bénévole. Il est bâti de façon identique pour plusieurs diplômes en travail social.

Pour vous aider dans la constitution de votre Livret 2 :

- lisez attentivement la **NOTICE D'ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE AU DIPLÔME** que vous visez,
- examinez attentivement le **RÉFÉRENTIEL PROFESSIONNEL DU DIPLÔME** que vous visez.

Ils constituent pour vous 2 documents de travail indispensables afin de faire aboutir votre demande avec les meilleures chances de réussite.

Votre identité

• Vous-même

Madame : AUCLAIR..... Monsieur :.....
(votre nom de naissance)

Votre nom d'usage ou marital :.....

Vos prénoms : VIRGINIE.....

Votre date de naissance : 01/04/1979.....

• Votre adresse

Adresse : 444 chemin des baraques.....

.....

Code postal : 13360..... Commune : Roquevaire.....

Tél. domicile : 0953354144..... Autre (travail, portable) : 0681826452.....

Adresse professionnelle (facultative) : 33 rue Eguison.....

.....

Code postal : 13010..... Commune : Marseille.....

Sommaire

Attestation sur l'honneur.....	page 4
1 - Vos motivations	page 5
2 - Vos expériences, salariées, non salariées, ou bénévoles	page 7
2.1 - Votre parcours professionnel	page 7
2.2 - Vos activités bénévoles.....	page 8
3 - Votre parcours de formation.....	page 9
4 - Expérience n° 1	page 10
4.1 - Présentation du cadre de votre intervention	page 11
4.1.1 - Votre emploi ou votre fonction bénévole	page 12
4.1.2 - L'environnement institutionnel de votre structure	page 13
4.1.3 - Votre structure	page 15
4.1.4 - Votre position dans cette structure	page 18
4.1.5 - Vos activités	page 20
4.1.6 - Le public avec lequel vous travaillez	page 21
4.2 - Description de situations de travail significatives en lien avec les fonctions ou domaines d'activité du référentiel	page 22
4.2.1 - Première situation de travail	page 23
4.2.2 - Deuxième situation de travail	page 32
4.2.3 - Troisième situation de travail	page 43
4.2.4 - Quatrième situation de travail	page 56
4.3 - Analyse globale de cette expérience	page 69
4.3.1 - Principes d'action et objectifs	page 70
4.3.2 - Sources d'information et de documentation.....	page 71
4.3.3 - Participation au fonctionnement collectif de la structure.....	page 72
4.3.4 - Degré d'autonomie et d'initiative.....	page 73
4.3.5 - Évaluation de votre intervention.....	page 74
4.3.6 - Compétences mises en œuvre	page 75
5 - Tableau de synthèse des documents annexés	page 76

♦ **Attestation sur l'honneur**

Je soussigné(e), ...Virginie Auclair.....,
certifie sur l'honneur l'exactitude des informations figurant dans le présent livret.

Fait àRoquevaire.....

Le22/11/2012.....

Signature

1 Vos motivations

Expliquez les raisons de votre démarche et de votre choix de diplôme par rapport à votre projet professionnel ou personnel.

J'ai commencé mon parcours dans la petite enfance à 20 ans, comme animatrice bénévole, en halte-garderie et ludothèque. Je suis ensuite entrée dans une crèche municipale en tant qu'agent polyvalent au ménage et en section. J'ai ensuite poursuivi mon chemin sur un poste d'animatrice en crèche associative. A l'issue de cette année j'ai réussi le concours d'entrée à l'école d'auxiliaire de puériculture, fonction que j'occupe avec plus ou moins de continuité (poste d'auxiliaire d'intégration pour enfants porteurs de handicaps pendant une année, puis congé maternité et parental pendant un an) depuis 2005. La fonction d'éducateur de jeunes enfants est donc pour moi la suite logique à mon parcours professionnel.

J'occupe un poste d'auxiliaire de puériculture depuis 3 ans dans la même structure, chaque année nous avons un entretien individuel sur nos fonctions et compétences au sein de la structure et il apparaît clairement depuis le premier entretien, sur un ressenti personnel mais aussi de ma direction, que j'ai atteint les limites de ma fonction et qu'en repoussant ses limites j'empiète de plus en plus sur le travail d'éducateur de jeunes enfants. Par mes différentes expériences de travail, par mes lectures personnelles et par l'analyse des pratiques des E.J.E. avec qui j'ai travaillé, j'ai acquis une maturité, un savoir-faire et des outils de travail qui me permettent de me positionner non plus seulement en tant qu'auxiliaire mais aussi en tant qu'éducatrice de jeunes enfants.

J'ai eu la chance l'année dernière d'occuper un poste de « volante » qui m'a permis de travailler dans toutes les sections, de connaître ainsi tous les enfants, leurs parents mais aussi les équipes de professionnelles et leurs pratiques. J'ai travaillé en relation avec l'éducatrice de jeunes enfants, également volante et j'ai pu donc l'accompagner et l'observer dans ses différents rôles auprès des enfants, de leurs parents, des équipes. J'ai pu également suivre et participer aux différents projets mis en place dans toutes les sections. On m'a de plus confié la responsabilité de plusieurs projets :

- un projet d'ouverture des sections qui a été intégré au projet pédagogique
- un projet sur les transmissions aux parents qui a couru sur deux années

J'ai pu avec l'E.J.E. organiser et animer des réunions de travail sur ce sujet.

J'ai beaucoup appris de ce poste et de ce suivi de l'E.J.E.

Cette année je suis en fixe sur la section des moyens/grands avec de nouvelles responsabilités et de nouveaux projets :

- J'ai continué à m'occuper du projet sur les transmissions
- J'ai proposé et mis en place un projet autour du livre qui a été intégré au projet pédagogique
- J'ai organisé des réunions et travaillé avec l'équipe de ma section sur le thème de l'aménagement et de l'organisation en section multi-âge.
- Je suis référente de deux enfants porteurs de handicaps et en lien direct pour l'un d'eux avec le CAMPS que j'ai rencontré à deux reprises.

Je souhaiterais mettre en place d'autres projets découlant de mes observations et de mon expérience auprès des enfants et de leurs familles, et assumer un rôle de proposition et de coordination. Cependant, bien qu'on m'ait délégué certaines

responsabilités de l'E.J.E., ce n'est pas mon rôle en tant qu'auxiliaire de puériculture. Afin de pouvoir exercer toutes les fonctions de l'éducatrice de jeunes enfants, je souhaite donc valider mes acquis et obtenir ainsi l'équivalence au diplôme correspondant.

J'ai pour projet, après l'obtention de mon diplôme, de travailler en crèche quelques années afin d'améliorer et d'affiner ma pratique. Par la suite, quand j'aurai assez d'assurance et de maturité dans mes nouvelles fonctions, j'aimerais travailler dans un autre cadre professionnel, notamment en LAEP ou en jardin d'enfants.

2

Vos expériences, salariées, non salariées, ou bénévoles

2.1 - Votre parcours professionnel

Présentez l'ensemble de votre parcours professionnel. Pour cela, inscrivez chacun des emplois que vous avez occupés jusqu'à ce jour, y compris celui que vous occupez actuellement.

Les emplois que vous allez indiquer peuvent être ou non en rapport avec votre demande de validation des acquis de l'expérience.

Période d'emploi	Emploi occupé (intitulé de votre fonction)	Temps plein / partiel (quotité)	Employeur (nom et adresse de la structure)	Activité principale de la structure	Éventuellement, service ou équipe d'affectation	Public visé
Du 23/10/2000 Au 03/09/2001	Aide éducatrice	100%	Éducation nationale Collège Massenet 35 bd Massenet 13014 Marseille	Enseignement secondaire	Équipe d'encadrement sous responsabilité du conseiller principal d'éducation.	Adolescent
Du 02/12/2002 Au 27/07/2003	Agent d'entretien et d'animation polyvalent	100%	Mairie d'Ecully Crèche municipale 52 chemin Montlouis 69130 Ecully	Accueil de jeunes enfants	Polyvalence des fonctions ménage, lingerie, sections	Enfants et familles
Du 03/11/2003 Au 30/09/2004	Aide maternelle	50%	Association Crèche « les p'tits malins » 34 rue de la quarantaine 69005 Lyon	Accueil de jeunes enfants	Polyvalence sur les sections d'âges différents	Enfants et familles
Du 13/03/2006 Au 03/08/2008	Auxiliaire de puériculture	100%	Association Apronef Crèche « les marmots » Bd Dunkerque 13002 Marseille	Accueil de jeunes enfants	Section des Bébé puis des Moyens	Enfants et familles
Du 22/09/2008 Au 31/08/2009	Auxiliaire d'intégration en milieu scolaire	50%	Inspection Académique Ecole de Novalaise Route du lac 73470 Novalaise	Enseignement primaire	Classe de CE1 et CM1	Enfants porteurs de handicaps
Depuis le 22/08/2010	Auxiliaire de puériculture	100%	Association « Balou crèche 2 » 33 rue Eguison 13010 Marseille	Accueil de jeunes enfants	Section des bébés, auxiliaire volante, section multi-âges « les Toumaï »	Enfants et familles

2.2 - Vos activités bénévoles

Présentez les fonctions bénévoles que vous avez éventuellement exercées, y compris celle(s) que vous exercez actuellement.

Ces fonctions peuvent être ou non en rapport avec votre demande de validation des acquis de l'expérience.

Durée d'exercice	Fonction exercée	Temps Consacré (nb. d'heures / semaine, ...)	Nom et adresse de la structure	Activité principale de la structure	Public visé
Du 01/09/1999 Au 30/06/2000	Animatrice bénévole en Halte-garderie et ludothèque	8H en Halte-garderie 4H en ludothèque	Centre socio-culturel d'Endoume 285 rue d'Endoume 13007 Marseille	Centre social multi-activités	Enfants Adolescents Adultes

3

Votre parcours de formation

Présentez l'ensemble de votre parcours de formation, ainsi que le(s) diplôme(s) obtenu(s).

Pour cela, indiquez les principales étapes de votre scolarité ainsi que les différentes formations que vous avez suivies par la suite (stages, formations suivies en cours d'emploi, actions de formation continue, formations suivies dans le cadre d'un congé individuel de formation, ...).

Période de formation	Intitulé de la formation	Durée totale en heures	Nom et adresse de l'organisme / établissement de formation	Attestation, certificat, diplôme obtenu(s) et année d'obtention
Du 01/09/1997 Au 30/06/1999	Terminale littéraire		Lycée Jean Henri Fabre Route de Mazan 84200 Carpentras	Bac à lauréat
Du 01/09/1999 Au 30/06/2000	Faculté de Lettres modernes		Faculté de sciences humaines et sociales 13090 Aix en Provence	Première année de DEUG
Du 01/09 /2004 Au 01/09/2005	Diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture		Ecole « la maisonnée » 68 avenue Chatter 69340 Francheville	Diplôme d'état
Du 01/04/2004 Au 04/05/2004	formation aux premiers gestes de secours niveau 1		Ecole « la maisonnée » 68 avenue Chatter 69340 Francheville	Attestation de formation aux premiers secours niveau 1
Le 25/11/2011	Formation sur « les douces violences »	7h	Anthéa Formation 1 rue Frabiguié 83300 Draguignan	Attestation de formation
Le 01/06/2012	formation aux premiers gestes de secours	4h	Marins-pompiers de Marseille	Attestation de formation

4

Expérience n° 1

- 4.1 - Présentation du cadre de votre intervention
- 4.2 - Description de situations de travail significatives en lien avec les fonctions du référentiel
- 4.3 - Analyse globale de cette expérience n°1

4.1

Présentation du cadre de votre intervention

- 4.1.1 - Votre emploi ou votre fonction bénévole
- 4.1.2 - L'environnement institutionnel de votre structure
- 4.1.3 - Votre structure
- 4.1.4 - Votre position dans cette structure
- 4.1.5 - Vos activités
- 4.1.6 - Le public auprès duquel vous intervenez

4.1.1 - Votre emploi ou votre fonction bénévole

La structure (association, établissement, collectivité, service, ...) dans laquelle vous exercez votre emploi ou votre fonction bénévole

Nom : Balou crèche 2.....

Statut juridique : association.....

Activité principale : accueil de jeunes enfants.....

Adresse : 33 rue d'Eguison.....

.....

Code postal : 13010..... Commune : Marseille.....

Effectif : 58 enfants.....

La nature de votre emploi salarié, non salarié ou de votre fonction bénévole

Intitulé de votre emploi ou de votre fonction bénévole : auxiliaire de puériculture.....

Date d'entrée dans l'emploi ou la fonction bénévole : fin août 2010.....

Date de fin d'emploi ou de fonction bénévole :
(dans le cas où l'expérience décrite dans les pages 9 à 31 du présent livret n'est plus exercée)

S'agit-il d'un emploi :

A temps plein ☐

A temps partiel ☐ (précisez la quotité)

S'il s'agit d'une expérience bénévole, indiquez le temps que vous y consacrez :
(par exemple, nombre d'heures par semaine)

4.1.2 - L'environnement institutionnel de votre structure

Décrivez l'**environnement institutionnel** dans lequel s'inscrit votre structure.

Présentez les partenaires, donneurs d'ordre, financeurs, ... avec lesquels votre structure est en relation.

Vous ferez notamment clairement apparaître ceux avec lesquels vous êtes personnellement en relation en précisant la nature de ces relations et leur fréquence.

Si besoin est, vous pouvez vous aider d'un schéma ou d'un tableau.

Évoquez précisément la nature des mesures ou des dispositifs qui déterminent votre intervention.

La structure dans laquelle je travaille est un lieu d'accueil collectif pour les enfants âgés de deux mois et demi à quatre ans. Elle est financée par des fonds publics (mairie, CAF, conseil général et régional) et entre dans le cadre d'une charte de qualité et de normes validées par ces différents organismes publics.

Elle a également des partenaires financiers privés (la Société Générale, la Caisse d'Épargne, la Poste et la section régionale interministérielle d'action sociale). Certains de ces partenaires (la Poste, le ministère de l'intérieur) ont des places d'accueil réservées au sein de la crèche.

Les familles participent également au financement de la structure sur un taux horaire basé sur la PSU (prestation de service unique).

Elle s'inscrit dans un cadre réglementaire régit par le décret d'août 2000 et de février 2007, relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans.

Elle est soumise au contrôle et à la surveillance du conseil général représenté par un médecin de PMI qui va prendre en compte plusieurs niveaux :

- Un contrôle de conformité :
 - Aux normes prévues par la réglementation relative aux établissements et services d'accueil d'enfants de moins de six ans ;
 - Aux normes de sécurité, aux normes sanitaires et d'hygiène alimentaire.
 - A la qualification et l'expérience des personnels, des certificats de vaccinations et extraits de casiers judiciaire des personnels, du planning, du registre de présence, du récépissé de déclaration des activités de restauration, du registre de sécurité, de l'attestation d'assurance ; vérification de l'existence de l'organigramme.
- Un contrôle au titre de la protection de l'enfance : la vérification que « la santé physique, mentale et l'éducation des enfants ne soient pas menacées par des maltraitements ou des comportements inadéquats du personnel » ;
- Un contrôle de qualité, fondé sur la mission et la responsabilité de l'établissement ou du service à l'égard des enfants accueillis : le médecin de PMI sera amené à contrôler et analyser les outils de travail mis en place et utilisés par le personnels, qu'ils soient obligatoires (projet d'établissement, protocoles, sécurité incendie....) ou non (livret d'accueil, cahier de transmissions, chartes de qualités...)

L'ensemble garantit la protection et la sécurité des enfants accueillis et la confiance des familles.

Je peux être amenée à discuter avec le médecin de mes pratiques professionnelles en ce qui concerne le respect des normes établies par la P.M.I., qui vient en général une fois par an.

Mon champ d'intervention s'inscrit donc clairement dans les normes qui régissent le travail dans la petite enfance : normes d'hygiène alimentaire, sanitaires, et de sécurité, utilisation et

amélioration des outils de travail mis en place par et pour le personnel et les usagers de l'établissement.

La structure a également des partenaires sociaux que je peux être amenée à rencontrer, notamment le C.A.M.S. de la Timone (centre d'action médico-sociale) qui nous adresse depuis la rentrée de 2011 des enfants porteurs de handicaps et leur famille.

En fonction du type de handicap et de leurs capacités, ils peuvent être accueillis sur des contrats normaux de type 3 ou 5 jours, ou sur des demi-journées une ou plusieurs fois par semaine.

Certaines professionnelles sont « référentes » de ces enfants, sont responsables de leur adaptation au sein de la crèche et sont en lien direct avec les travailleurs sociaux du C.A.M.S. avec qui elles vont échanger sur l'enfant, ses progrès, sa place au sein du groupe d'enfants et sur les choses à mettre en place pour l'aider à évoluer.

La crèche a aussi des partenaires culturels.

L'association « Zita la nuit » intervient auprès des enfants pendant un semestre chaque année, une fois par semaine. Elle propose des ateliers d'art plastique ou d'expression corporelle auxquels je participe avec les enfants. Elle intervient aussi une fois par trimestre auprès des professionnelles avec des ateliers qui sont en lien avec ceux proposés en section.

4.1.3 - Votre structure

Décrivez **la structure** (association, établissement, collectivité, service, ...) dans laquelle vous exercez.

Faites notamment apparaître :

- ses missions, ainsi que les grandes lignes de son projet
- son organisation interne (organisation hiérarchique et répartition des rôles, principales modalités de fonctionnement interne, ...)

Un organigramme, faisant apparaître votre position, pourra compléter votre description.

Je travaille dans une crèche gérée par une association. Cette dernière a été créée le 7 mars 2001 et est soumise à loi de 1901, à but non lucratif.

Elle est composée d'un conseil d'administration, composé lui-même d'un bureau (un président, un trésorier, une secrétaire et un membre du C.A.) et de membres adhérents (les familles et les personnes du bureau).

L'association comporte trois structures gérées par un directeur général et dont la coordination est déléguée à un cadre infirmier.

La crèche où je travaille a été ouverte en janvier 2008.

SES MISSIONS :

Elles sont nombreuses et s'articulent autour d'un projet pédagogique évolutif qui prend en compte l'individualité et l'intégrité de l'enfant et donne une place importante aux parents. Ce projet se décline en différents points répondant aux besoins de l'enfant et de sa famille :

- la sécurité : un milieu accueillant et confortable adapté à son âge, où il a des repères fixes et sécurisants qui l'aideront à se séparer en douceur de sa famille et à évoluer tranquillement dans son nouveau cadre de vie ;
- l'hygiène : un personnel formé aux normes d'hygiène et qui a également pour mission d'y sensibiliser les enfants (lavage de mains, etc.) ;
- la socialisation : la découverte de l'autre et le respect de règles de vie commune ;
- la structure accueille des enfants handicapés qui sont intégrés dans les groupes permettant ainsi l'apprentissage et le respect mutuel de cette différence ;
- l'autonomie : l'apprentissage sous toutes ses formes sous le regard bienveillant de l'adulte ;
- l'éveil et le développement psychomoteur : aménagements ludiques et originaux suscitant la curiosité de l'enfant, jeux variés et adaptés, activités lui permettant de faire ses propres expériences et de développer harmonieusement ses compétences ;
- l'individualisation : respect des rythmes, des besoins, des capacités ;
- soutien à la parentalité : conseils aux parents en demande, réunions avec une psychologue sur différents thèmes (la séparation, l'agressivité, ...), rendez-vous sur demande avec la directrice ou l'E.J.E.

SON ORGANISATION INTERNE :

- Une directrice, infirmière-puéricultrice de formation :
Elle assure l'accueil et l'accompagnement des familles, la surveillance médicale des enfants et la gestion du personnel. Elle est garante du projet éducatif et des bonnes pratiques des professionnelles. Elle propose des projets aux équipes et anime des

réunions de travail avec son adjointe et l'éducatrice. C'est également elle qui gère l'effectif de la crèche.

Elle est tributaire des décisions du conseil d'administration de l'association.

Elle est la responsable hiérarchique de tout le personnel de la crèche.

- Une adjointe, éducatrice de jeunes enfants de formation :
Elle épaula la directrice dans son travail et la remplace quand elle n'est pas là.
- Une éducatrice de jeunes enfants :
Elle est chargée de mettre en place et d'améliorer le projet éducatif.
Elle assure l'accompagnement des enfants et de leur famille. Elle veille à leur épanouissement et à leur développement. Elle est également attentive aux pratiques des autres professionnelles et au fonctionnement des équipes. Elle est responsable de projets de travail et anime des réunions sur divers sujets.
Elle est enfin responsable des commandes d'ordre pédagogique (peinture, papier, jeux, ...) et doit respecter le budget qu'on lui a donné.
- Cinq auxiliaires de puériculture :
Elles sont chargées du bien-être et du développement de l'enfant et apportent conseils et soutien aux familles. Elles travaillent en respectant le projet éducatif.
- Sept animatrices d'éveil :
Elles assurent le bien-être et l'éveil de l'enfant au sein de la structure.
- Un agent d'entretien :
Elle assure l'hygiène des sols et surfaces avec le respect des normes en vigueur et gère la lingerie.
Elle est responsable des commandes relatives aux produits d'entretien.
- Une cuisinière :
Elle prépare les repas selon des menus élaborés par une diététicienne. Elle respecte les normes de manipulation, de préparation et de conservation. Elle veille à ce que les plats soient attractifs et goûteux pour éveiller l'appétit et les sens des enfants.

LES MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT :

« Balou crèche 2 » est un établissement multi-accueil ouvert du lundi au vendredi de 8h à 18h et fermant 1 semaine à Noël et 3 semaines au mois d'août.

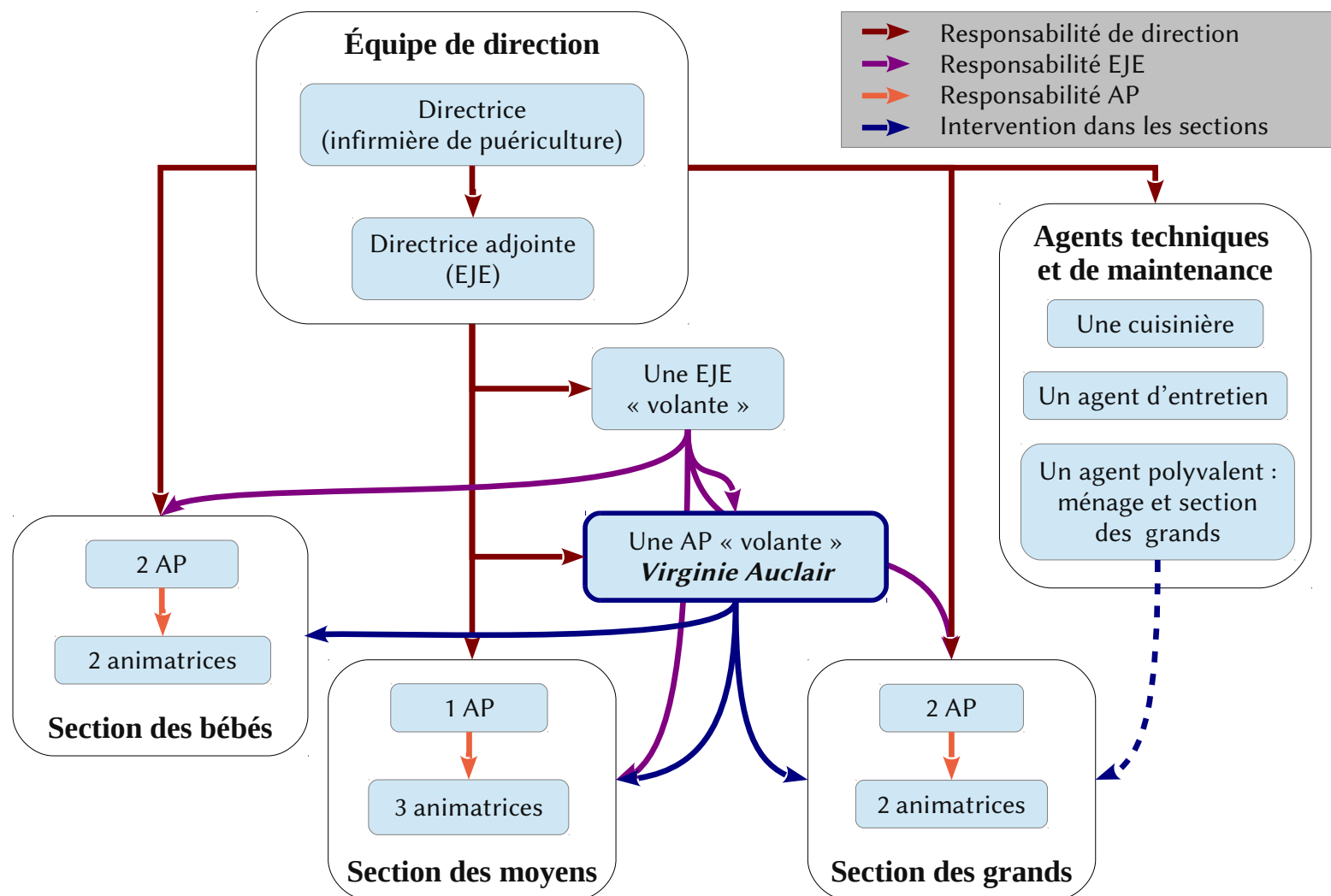
Il a une capacité de 58 enfants qui se répartissent en 3 sections, les Balou (16 enfants de 3 mois à 1 an), les Junior (17 enfants de 1 an à 2 ans) et les Baguera (27 grands de 2 à 4 ans).

Sont admis :

- tous les enfants de moins de 4 ans (accueil périscolaire) en accueil régulier selon un planning fixe dont la place est réservée par contrat ;
- tous les enfants de moins de 4 ans en accueil occasionnel sur des créneaux horaires et une durée d'accueil variable en fonction des places disponibles (places libérées par l'absence d'autres enfants).

L'inscription de l'enfant se fait en début de grossesse par courrier puis doit être confirmée par téléphone tous les mois pendant la grossesse et 15 jours après la naissance. Sans confirmation la demande est annulée.

Lorsque l'admission est confirmée, la Directrice recevra la famille afin de se rencontrer, visiter les lieux et constituer le dossier d'inscription. L'admission définitive ne se fera qu'après la visite médicale par un médecin qui vérifiera que les vaccinations soient à jour et que l'état de santé de l'enfant permet son admission en collectivité.



4.1.4 - Votre position dans cette structure

Précisez **vos** position dans cette structure.

Présentez et commentez vos principales fonctions et/ou responsabilités.

Si la nature de vos fonctions a évolué au fil des années, faites état des évolutions marquantes.

Identifiez vos principaux interlocuteurs au sein de votre structure et présentez la nature des relations que vous entretenez avec eux.

Je suis auxiliaire de puériculture dans une équipe pluridisciplinaire. Je suis chargée de l'accueil et de l'accompagnement du jeune enfant et de sa famille. Je lui apporte un bien-être physique et psychique, ce qui lui permettra par mes différentes actions (soins, relation sécurisante et enveloppante, aménagement de l'espace en fonction de son développement, activités d'éveil) de se développer harmonieusement.

J'ai également un rôle de prévention et de dépistage au niveau de sa santé mais aussi au niveau de son évolution psychomotrice.

J'ai enfin un rôle de soutien à la parentalité, c'est à dire d'accompagnement des parents dans leur rôle « de parents ». J'établis une relation de confiance et d'écoute avec eux ce qui me permettra d'échanger librement sur les différentes problématiques qu'ils peuvent rencontrer quant au développement de leur enfant et aux diverses questions qu'ils peuvent se poser sur l'alimentation, les soins et l'éducation en général.

Mon champ de compétences s'est agrandi au fil des années. J'ai été responsable de la redéfinition du poste de volante, poste que j'ai occupé pendant une année, de sa mise en valeur et des aménagements à y amener.

Du fait de cette place particulière (remplacement dans toutes les sections et connaissance donc de tous les enfants et du personnel de la crèche), j'ai été porteuse du projet pédagogique d'ouverture des sections, projet sur lequel j'ai travaillé avec l'éducatrice de jeunes enfants. J'ai animé des réunions de travail sur ce sujet et été chargée de présenter les avancements du projet à tous les membres de l'équipe. (voir DC3)

J'ai eu la chance ensuite d'avoir la gestion d'un projet sur les transmissions, projet qui a couru sur deux années et qui s'est achevé avec la création d'un nouveau support d'échanges avec les parents et avec la création d'un outil d'observation des enfants sur la journée (cf. DC3)

J'ai pu également proposer mon propre projet, projet autour du livre que j'ai écrit et mis en place durant l'année 2012 et dont les partenariats créés à cette occasion vont perdurer pour les années suivantes (cf. DC4).

Je suis aussi référente de deux enfants porteurs de handicaps dont l'un est pris en charge par le CAMPS avec qui je suis en lien pour le suivi de l'enfant. Nous nous sommes rencontrés deux fois cette année pour mettre en commun notre travail et améliorer l'accueil de cet enfant.

J'ai enfin animé cette année des réunions dans ma section sur le thème de l'aménagement de l'espace et sur l'organisation de la journée.

Ma principale interlocutrice est l'éducatrice de jeunes enfants avec qui, au travers de ces différents projets, j'ai régulièrement des réunions de travail.

Je suis également en relation directe avec les auxiliaires de puéricultures et les animatrices avec qui je travaille quotidiennement. Nous travaillons ensemble à la mise en pratique de notre projet pédagogique en direction du jeune enfant.

Enfin je suis sous la responsabilité de la directrice et de son adjointe. Ce sont elles qui coordonnent, évaluent et valident les projets auxquels je participe. Elles encadrent mes actions et ont un rôle de soutien dans la mise en place des projets.

4.1.5 - Vos activités

Précisez, à l'aide du tableau ci-dessous, **les activités** que vous mettez en œuvre dans votre structure.

S'agissant de la répartition de votre temps de travail entre ces différentes activités, donnez des indications, mêmes approximatives, sur le temps consacré à chacune d'entre elles. Ces indications pourront par exemple s'exprimer en pourcentage.

Nature des activités	Temps consacré, approximativement, à l'activité (en %)
Accueil de l'enfant et sa famille (adaptation, séparation, transmissions)	15
Soins d'hygiène, de confort, de nursing	15
Activités d'éveil, de loisirs et d'éducation adaptées aux besoins de l'enfant	20
Aménagement d'espaces de jeux évolutif	10
Observation de l'enfant, de son comportement et de son évolution psychomotrice	10
Soutien à la parentalité	10
Réunions institutionnelles (d'équipe, analyse de la pratique...)	5
Participation à l'élaboration du projet pédagogique et à sa mise en place	10
Partage des savoirs et des expériences avec ses collègues et les stagiaires	5
Accueil de l'enfant et sa famille (adaptation, séparation, transmissions)	15

Commentaires éventuels :

J'ai mis dans les premières cases tout ce qui est relatif directement à l'enfant et qui est mon travail quotidien, puis dans la deuxième partie tout le travail en équipe, la réflexion qui en découle sur l'accueil en général de l'enfant et sa famille et sur l'analyse de nos pratiques professionnelles.

Mais il est difficile de quantifier ces activités quotidiennes qui sont étroitement liées et qui participent ensemble au travail que j'effectue auprès du jeune enfant.

4.1.6 - Le public avec lequel vous travaillez

Décrivez le **public** auprès duquel vous intervenez.

Faites état de ses principales caractéristiques.

Présentez également les principales problématiques auxquelles vous êtes confronté(e), en donnant des exemples concrets et significatifs.

J'interviens auprès d'enfants de 2 mois et demi à 4 ans (périscolaires) et auprès de leurs familles qui nous les confient.

Ce sont des enfants sains qui sont en devenir et qui ont tout à découvrir et à apprendre. Ils sont dépendants de l'adulte aussi bien physiologiquement que psychologiquement.

Le travail avec leur famille est primordial. C'est un public très large, de toutes les origines sociales et culturelles avec des structures familiales diverses.

Les principales problématiques que je rencontre sont des relations parfois conflictuelles avec certaines familles.

Divers sentiments sont en jeu quand elles laissent leurs enfants en garde (culpabilité, sentiment d'abandon ou de dépossession de son enfant). De plus des modèles éducatifs différents peuvent se confronter et mettre la famille en difficulté. Elle peine à trouver sa place au sein de la crèche, à donner pleinement sa confiance à l'équipe et cela peut se traduire par une certaine agressivité et une critique envers le travail effectué auprès de l'enfant.

Les transmissions du soir peuvent être parfois un sujet d'angoisse quand on sait que la journée de l'enfant ne correspond pas à l'attente des parents. Il faut alors rester professionnel, compréhensif et ouvert au dialogue malgré les reproches de la famille.

J'ai également été confrontée à des séparations difficiles, d'autant plus difficiles quand l'enfant a déjà 8 à 12 mois ou qu'il n'a jamais été gardé en dehors du cercle familial.

Un petit garçon âgé de 10 mois est entré à la crèche cette année. Dès les premiers jours, la maman nous a fait part de sa très forte angoisse de se séparer de son enfant et l'adaptation à la collectivité s'est très mal passée (pleurs toute la journée, troubles de l'appétit et du sommeil).

Il a fallu beaucoup entourer la maman et prolonger la période d'adaptation pour qu'elle arrive à se séparer, à nous faire confiance et que son enfant, par conséquent, commence à se sentir en sécurité.

Enfin l'agressivité de certains enfants envers les autres est courante.

Il n'est pas toujours facile le soir venu d'expliquer aux parents que leur enfant a été mordu, encore, ni que son enfant a encore mordu !

Cette situation met tout le monde mal à l'aise ; le parent de l'enfant mordu parce qu'il ressent la douleur supposée de son enfant comme sienne ; le parent de l'enfant mordeur qui se sent dépassé et coupable de l'agressivité de son enfant ; et enfin le professionnel qui cette fois-ci n'a pas pu éviter l'accident et qui peut être accusé implicitement de négligence.

Tous ces exemples font partie des nombreuses problématiques que l'on peut être amené à rencontrer lorsque l'on travaille en crèche.

4.2

**Description de
situations de travail
significatives,
en lien avec les
fonctions ou domaines
d'activité du référentiel**

- 
- 4.2.1 - Première situation de travail
 - 4.2.2 - Deuxième situation de travail
 - 4.2.3 - Troisième situation de travail
 - 4.2.4 - Quatrième situation de travail

4.2.1 - Première situation de travail

Fonction(s) ou domaine(s) d'activité concerné(s) : Accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille.

(Reportez-vous au référentiel professionnel du diplôme que vous visez ainsi qu'à la notice d'accompagnement)

Outre les indications fournies dans la notice d'accompagnement, vous pourrez vous appuyer, pour structurer votre récit, sur les items suivants :

- o Les objectifs poursuivis
- o Les ressources et méthodes mobilisées
- o Les activités ou tâches réalisées
- o Les contraintes (réglementaires, ...) prises en compte
- o Les résultats obtenus
- o Les problèmes éventuellement rencontrés
- o Les écrits professionnels produits
- o Les relations établies, internes ou externes

Mettez en avant votre implication personnelle. Pour cela, aidez-vous d'une rédaction à la première personne du singulier.

A titre indicatif, 2 ou 3 documents, choisis par exemple parmi les écrits professionnels produits et directement référés à la présente description, pourront être annexés à votre dossier. Vous n'oublierez pas de renseigner le tableau de synthèse des documents annexés, page 43.

1. Développer des pratiques adaptées d'accueil et d'accompagnement du jeune enfant et de sa famille.

J'ai décidé pour cette première partie de parler de l'adaptation de l'enfant et sa famille à la collectivité, telle que nous la pratiquons, professionnelles de « Balou crèche » en adéquation avec notre projet éducatif.

Chacune d'entre nous à partir de ce projet, développe ensuite un savoir-faire qui lui est propre et une manière d'aborder l'enfant et ses parents qui lui est personnelle, mais toujours basée sur une posture professionnelle.

L'entrée à la crèche est souvent la première séparation (après la naissance) entre l'enfant et sa famille .

Même si l'enfant a déjà été gardé en dehors du cocon familial, par une grand-mère, ou un autre membre de la famille, ce n'est que du temporaire.

L'entrée à la crèche signifie la reprise du travail, un changement du mode de vie jusque-là rythmé par le bébé et une séparation quotidienne, source d'angoisse pour l'enfant comme pour ses parents.

C'est également une perte brutale pour l'enfant de ses repères temporels et spatiaux ; des rythmes et des habitudes différentes, même si l'on essaie de les garder au maximum, un monde inconnu (lieu, bruits, personnes, enfants comme adultes) soit un nombre incroyable de nouvelles informations pour l'enfant. Tout cela participe à cette angoisse de séparation.

Il aura donc besoin de se sentir en sécurité, affectivement et physiquement, pour pouvoir se séparer, et il est très important pour l'enfant et ses parents de se préparer psychologiquement à cette séparation.

De ce fait cette arrivée doit être préparée par les professionnelles accueillantes : beaucoup de choses se jouent lors de ces premières rencontres et de ces premières séparations. Cette crèche jusque-là fantasmée et angoissante doit être pour les parents et leur enfant un lieu réel, accueillant et bienveillant.

Il me semble important qu'avant cette entrée à la collectivité, les parents aient pu rencontrer le personnel, découvrir les lieux et se faire une image mentale de ce que va être la vie de leur enfant à la crèche, sans eux. Ainsi cette appropriation du « futur » de leur enfant permet déjà de diminuer l'angoisse parentale et par la même, l'angoisse de l'enfant.

Un rendez-vous entre la direction et la famille est donc programmé avant l'entrée de l'enfant. Il s'agit plus d'un rendez-vous administratif.

Une rencontre avec les nouveaux parents et les professionnelles accueillantes est ensuite organisée. C'est un moment d'échange, où nous leur présentons les grandes lignes du projet éducatif, la façon dont va se dérouler l'adaptation de leur enfant et le déroulement d'une journée type à la crèche.

Les questions sont nombreuses, très variées, de la séparation au doudou, de l'allaitement au sommeil et certaines mamans nous font part déjà de leurs difficultés à mettre leur enfant à la crèche. Cette rencontre avant la période d'adaptation permet d'entendre les peurs et les interrogations et d'essayer d'y répondre avant l'entrée de l'enfant.

C'est également un moment d'échange très enrichissant entre les parents qui apprennent à se connaître et à partager leurs difficultés.

Nous clôturons généralement cette réunion par la visite de la crèche (certains l'ont déjà visitée avec leur enfant lors de la première rencontre).

Arrive enfin le premier jour ...

Je vais décrire ici un accueil que j'ai mené chez les bébés. Je précise que le prénom a été changé par souci de confidentialité.

C'est un accueil que je conduis seule.

Il est important que pendant la période d'adaptation la famille ait un interlocuteur privilégié, à même de les accueillir individuellement et de construire avec eux une relation basée sur l'échange et l'écoute. De plus, cette relation individuelle pendant la période d'adaptation est plus sécurisante pour l'enfant qui se retrouve dans une relation duelle comme entre lui et sa mère.

Cet accueil personnalisé est possible à cette période de l'année puisque nous sommes au mois de septembre et que les enfants arrivent progressivement. Nous avons donc pu calquer l'accueil de cet enfant sur mes horaires, ce qui n'a pas toujours pu être possible au cours de l'année pour des raisons de planning.

Les parents me connaissent déjà, puisqu'ils m'ont vue lors d'une réunion préalable lors de la présentation de la structure et du personnel.

J'accueille donc Liam, sept mois, qui vient pour cette première rencontre d'environ une heure en compagnie de ses parents.

J'ai choisi de les accueillir à 9h30, pour une question de disponibilité. En effet nous sommes déjà trois professionnelles, beaucoup d'enfants dorment, je peux donc accueillir sereinement cette famille pendant que mes collègues s'occupent des autres enfants de la section.

J'ai aménagé un endroit calme, douillet avec tapis d'éveil, coussins et jeux, situé de manière à ce que Liam se sente en sécurité, mais aussi à ce qu'il puisse, ainsi que ses parents, observer la vie de la section.

Je me présente, ainsi que mes collègues, à leur arrivée, et m'adresse directement à Liam en captant son regard, me présente à lui, et lui explique où il se trouve. Nous nous installons, puis nous regardons ensemble Liam évoluer dans son nouvel environnement. Il est à l'aise, commence à attraper les différents jouets proposés et, confiants, nous commençons l'échange.

Je leur explique comment va se dérouler cette adaptation, sur deux semaines, avec une amplitude horaire qui va augmenter progressivement et la présence parentale qui va diminuer. Au bout de deux semaines nous ferons un bilan ensemble pour voir quel est leur ressenti et comment Liam vit cette séparation. En fonction, nous pourrions prolonger cette période d'adaptation.

Un planning avec les horaires de rencontres leur a été remis mais nous sommes souples et nous nous calquons au maximum sur le rythme du bébé. C'est donc à eux de nous dire quand le moment est le plus propice pour ces rencontres. Par contre je leur demande de venir tous les jours et de respecter le temps d'accueil.

Je leur demande également, puisque Liam en a un, d'amener son doudou tous les jours ou s'ils peuvent, en ramener un qu'il a investi à la maison et de le laisser à la crèche. Je leur rappelle l'utilité de ce doudou comme objet transitionnel lors des séparations. Il rappelle la présence de la mère et est un moyen pour le bébé angoissé, amputé d'une partie de lui-même, de supporter ce manque et de se recréer autour de cet objet.

Les parents de Liam sont détendus et souriants, leur fils ayant été gardé jusque-là par une nourrice, ce n'est donc pas leur première séparation. De plus la crèche était leur premier choix de mode de garde, mais ils n'avaient pu avoir une place jusque-là en collectivité. Ils sont donc ravis de cette opportunité pour leur fils.

Liam sait qu'il va quitter la nounou et ses parents lui ont raconté tout ce qu'il allait pouvoir faire à la crèche.

J'en profite donc pour leur expliquer le déroulement d'une journée.

Il me semble important à ce moment-là pour Liam, qu'il se fasse une image de ce que va être sa journée : accueil du matin, du soir, rythme de la journée, repas, sieste, activités, ...

C'est également important pour les parents de se faire une idée de ce que peut-être la vie de leur enfant sans eux, et par là démystifier cette absence.

Beaucoup se sentent dépossédés, culpabilisés d'avoir dû reprendre le travail et « d'abandonner » leur enfant à la collectivité, d'où l'importance des transmissions orales qui leur permettront de se réapproprier ces instants sans lui.

Je leur explique donc, que tous les matins ils devront nous raconter ce qui s'est passé pour Liam, ce n'est pas une intrusion dans leur vie privée, mais cela doit juste nous permettre de prendre le relais au mieux. Nous ferons de même tous les soirs en narrant sa journée et pas seulement en parlant de son alimentation ou de son sommeil, mais aussi de ses progrès, de ses trouvailles, de ses rencontres, tout ce qui permettra de faire lien entre la crèche, Liam et ses parents. Je leur demande également de nous amener un cahier avec la photo de leur enfant. Ce cahier suivra l'enfant pendant tout son temps à la crèche, il est à la disposition des parents et des professionnelles, un lien sympathique entre la crèche et la maison. Chacun et chacune peuvent y raconter des anecdotes sur l'enfant, coller des photos, des recettes de cuisines, y faire dessiner l'enfant. C'est un moyen de créer une histoire commune qui s'inscrit dans le vécu de l'enfant.

Je leur demande s'ils ont des questions et je leur propose ensuite de remplir ensemble le questionnaire d'adaptation (cf. annexe). Il s'agit de connaître le vécu de Liam, son état affectif, son évolution psychomotrice, la manière dont il communique et comment répondre à ses besoins primaires (sommeil et alimentation).

Par ces questions, je montre mon intérêt réel envers lui et la prise en compte de ses besoins individuels bien qu'il soit en collectivité. Ce questionnaire est également un outil pour les autres personnes qui interviendront auprès de lui.

La première question que je pose est relative au mode de garde. Est-ce leur premier choix ? Je sais que le travail d'accompagnement ne sera pas le même en fonction de la réponse. Si celui-ci est vécu comme subi, il peut y avoir une défiance, voire une rivalité entre les parents et les professionnelles. L'enfant peut avoir du mal à s'adapter à la collectivité s'il sent que ces parents ne sont pas à l'aise, ou doutent de leur choix.

Il faut se montrer rassurante, compréhensive et savoir écouter. Ils ont la possibilité de prolonger cette adaptation si la séparation est trop douloureuse pour eux comme pour leur enfant. Je dois m'adapter à chaque famille pour qui cette séparation résonne de manière personnelle et plus ou moins douloureuse.

S'ils se sentent en confiance, avec la possibilité d'agir sur les événements (c'est à dire de ne pas être tributaire des décisions unilatérales de l'institution : deux semaines d'adaptation, point final), alors ils pourront faire ce travail de séparation et l'enfant pourra lui-même s'autoriser à s'adapter à ce nouveau mode de garde.

Les parents de Liam souhaitaient que leur enfant intègre un mode de garde collectif mais ils n'ont pas eu de place jusqu'à aujourd'hui, ils sont donc très contents pour leur enfant.

Je leur demande ensuite pourquoi opter envers un mode collectif plutôt qu'individuel et quelles sont leurs attentes envers la crèche. Cette question est pour moi un moyen de rappeler que la crèche n'est qu'une initiation à la vie, un lieu d'éveil et des premières socialisations, où le « faire » n'est pas de mise (tout est source d'éveil et de découvertes à cet âge). En aucun cas elle ne se substitue aux parents. Ils sont les premiers éducateurs de leur enfant, et nous ne sommes là que pour prendre leur relais quand ils travaillent. Notre rôle est de pouvoir répondre à leurs interrogations, de les aiguiller quand ils sont en difficultés et non de « faire à leur place ».

La maman me dit qu'elle était satisfaite de la nounou, mais elle trouvait qu'elle ne sollicitait pas assez son enfant. Elle me dit qu'en crèche tout est aménagé pour la sécurité de l'enfant et pour son éveil. Elle souhaite que son fils profite un maximum de tout ce que peut lui proposer la crèche.

Je leur parle alors de l'aménagement que nous avons voulu modulable en fonction du développement des enfants et leur explique les différents coins sensoriels et leurs utilités : tapis d'éveil à textures différentes, où l'on peut rouler, se tourner et faire ses premières expériences motrices ; suspensions pour exciter les yeux ; choix de meubles bas pour l'éveil moteur des enfants (ainsi ils peuvent se hisser, tenir debout, passer par-dessus) ; jeux adaptés à leur âge ; etc. Bref, tout pour permettre à Liam de découvrir en sécurité son environnement.

Je finis enfin par leur parler des différentes activités que nous mettons en place au fil de l'année en adéquation avec leurs âges et leurs acquisitions :

- bac à semoule pour la motricité fine (le plaisir de remplir, vider, transvaser, goûter) ;
- peinture au chocolat (le plaisir de toucher, étaler sur une feuille ou sur son visage ou sur le copain, sentir, goûter) ;
- les jeux d'eau l'été ;
- les parcours psychomoteurs et la piscine à balles dans la section ou dans le hall ;
- les différents intervenants artistiques qui, ponctuellement nous amènent poésie et fantaisie.

Nous passons ensuite aux premières questions relatives à Liam. Il s'agit de connaître son vécu avant son entrée en crèche, y compris pendant sa vie intra-utérine et à sa naissance. Si ces questions peuvent sembler curieuses ou intrusives, il est important pour les professionnelles, pour comprendre certains comportements (séparations difficiles, troubles du comportement, retard de développement) de savoir s'il y a eu des événements de nature traumatique pendant la grossesse : un deuil, une séparation, une suspicion de maladie fœtale,

... De même lors de la naissance : une délivrance difficile, une séparation précoce pour X raisons, ...

Ces questions sont à aborder car très importantes, mais peuvent attendre un peu en fonction de l'état psychologique dans lequel se trouve le parent.

Nous abordons ensuite l'affectivité de Liam, c'est à dire ses relations avec sa mère, son père, sa fratrie. A-t-il besoin de leur présence permanente? Est-il fusionnel ou plutôt indépendant, pleure-t-il quand maman quitte la pièce. A-t-il des peurs particulières, qu'est ce qui le rassure, le console.

A partir de ces questions concrètes je cherche à connaître l'enfant pour répondre au mieux à ses besoins. En fonction de son âge, je cherche à connaître son état affectif, son caractère et les difficultés qu'il a ou non à se séparer. Les problématiques et le travail d'accompagnement ne seront pas les mêmes à 8 mois ou à 36 mois.

Je demande enfin s'il a déjà été gardé en dehors du cocon familial. Par une nounou, un autre membre de la famille? Un enfant qui est gardé régulièrement par une tierce personne a déjà commencé le processus de séparation avec sa mère et aura sûrement plus de facilités à s'adapter (bien que d'autres facteurs rentrent en compte : l'âge, le degré de sociabilité des parents) qu'un enfant qui n'est jamais sorti du cocon familial.

Toutes ces données sont importantes et me donneront des pistes de travail pour l'accompagnement de Liam lors de ces premières séparations.

Les questions suivantes concernent ses besoins fondamentaux. Où en est-il dans son alimentation, ses intégrations alimentaires, sa façon de manger, son appétit. Ceci me permettra de détecter un changement inhabituel. Par exemple, si Liam très bon mangeur, refuse plusieurs jours de suite de s'alimenter, je pourrai me questionner : couve-t-il une maladie de style gastro-entérite, me montre-t-il par son refus de manger qu'il accepte mal son entrée à la crèche, ou s'agit-il totalement d'autre chose ?

Je devrais alors être plus vigilante, plus présente et observer attentivement son comportement général. Il ne faut pas alarmer non plus trop vite les parents, bien souvent l'enfant trouve ses propres capacités de réassurance et ses troubles alimentaires ne sont que temporaires.

Il en va de même pour le sommeil, je cherche à connaître ses rythmes, ses rituels, doudous, tétines, sa façon de s'endormir. Par la connaissance de son rythme je suis à même de repérer d'éventuels troubles.

Nous faisons ensuite une observation commune du développement psychomoteur de Liam.

Il rampe, se tourne dans tous les sens, bats des pieds, crie de joie et secoue tout ce qui passe à sa portée. Il est très à l'aise et ne se préoccupe absolument pas de nous, sauf quand je l'appelle ou joue avec lui. Il sort du tapis où nous sommes assis et commence à ramper dans la section. Il est très tonique et habile et le parcours psychomoteur installé dans la section sera un bon lieu de découvertes et d'expérimentations pour lui.

Sa maman me dit qu'il est très sociable, qu'il va avec tout le monde et que c'est un enfant très joyeux et facile.

On se fixe une heure pour le lendemain. Il est prévu que Liam reste un quart d'heure à une demi-heure seul. Les parents devront rester à proximité afin qu'ils puissent venir rapidement si Liam est angoissé.

Ils sont très curieux sur ce que va faire Liam à la crèche et sur la façon dont il va se comporter et évoluer. Ils ont posé beaucoup de questions lors de cette première rencontre et repartent avec le sourire. Je dis au revoir et à demain à Liam.

Après leur départ je rédige un compte-rendu pour mes collègues et moi-même, je ferai ainsi à la fin de chaque semaine (cf. annexe).

Au bout de ses deux semaines d'adaptation, nous ferons un point avec les parents pour voir s'il y a lieu de prolonger cette période, et après environ deux mois je referai une observation écrite afin de voir où en est son développement psychomoteur depuis son entrée à la crèche (cf. annexe).

2. Reconnaître et faciliter au quotidien la fonction parentale

et

3. Contribuer à une démarche de prévention précoce autour des premiers liens d'attachements.

Je vais décrire avec cette deuxième étude de cas tout le travail qui a été mis en place autour de Louise et de sa famille. Je privilégie cette description pour les compétences 2 et 3 du premier module de l'éducateur de jeunes enfants bien que l'adaptation que j'ai décrite pour Liam puisse aussi rentrer, il me semble, dans ce cadre. Je pense compléter et clarifier mon positionnement, en tant que future éducatrice de jeunes enfants, en relatant cette expérience.

J'accueille Louise, cinq mois. Une place s'étant libérée en cours d'année nous faisons le choix avec la direction de l'accueillir en priorité car ses parents sont en difficulté et nous demandent régulièrement, avec insistance parfois, si une place s'est libérée. L'ainée est dans la section des grands, c'est donc une famille que nous connaissons.

La directrice vient nous voir avant l'adaptation et nous fait part de l'entretien qu'elle a eu quelques jours plus tôt avec la maman.

Louise a un petit poids, c'est son gros souci depuis la naissance et elle mange très peu. Elle semble souffrir juste après la tétée car elle se tord et a des gaz. Sa maman est très inquiète.

Elle doit passer des examens médicaux assez lourds (coloscopie et endoscopie) afin de déterminer si ses troubles alimentaires sont d'ordre physiologique ou psychologique. Il semble qu'elle ait déjà subi des examens depuis sa naissance, mais que rien de particulier n'ait été dépisté.

La maman arrive ensuite avec son enfant, ce n'est pas moi qui dois m'occuper de son adaptation, mais ma collègue pour qui c'est la première fois, et qui est un peu intimidée par cette maman me demande d'y assister et de la seconder.

La maman nous dit tout de suite son soulagement à ce que l'on prenne le relais et nous dit qu'elle n'y arrive plus. Pourtant, peu d'éléments ressortent du questionnaire d'adaptation (cf. annexe) ; Louise est née avec un petit poids, trois semaines avant le terme, elle a peu d'appétit et semble être une petite fille tranquille et placide. Durant cette première rencontre Louise se manifeste peu, elle est immobile et s'endort plusieurs fois.

A l'issue de cette rencontre nous sommes toutes les deux assez déçues. Les réponses de la maman étaient précises et concises, mais assez fermées finalement. De plus la maman, hormis le petit poids de sa fille à la naissance et son peu d'appétit, ne nous a jamais parlé de ses problèmes gastriques, ni des examens à venir.

Comme c'était le premier entretien, et qu'il y avait visiblement des choses douloureuses à aborder je n'ai pas voulu la déstabiliser j'ai pensé que, peut-être, comme elle en avait parlé avec la directrice, elle n'avait pas eu envie d'en parler encore une fois.

Le lendemain, c'est moi qui l'accueille puisqu'elle arrive sur mes horaires, et je décide avec l'accord de la directrice d'aborder la question de l'appétit et des examens. Nous réfléchissons avec mes collègues à la manière dont je peux aborder la question sans froisser la maman ni la braquer, ce qui serait préjudiciable pour l'adaptation de Louise. Mais il est en même temps très important que cette question soit abordée, d'abord pour montrer que la communication

fonctionne bien entre la direction et l'équipe et parce que ces examens peuvent être traumatisants pour Louise, d'autant plus que son environnement est déjà perturbé par l'entrée à la crèche. Il faudra donc peut-être rallonger la période d'adaptation ou la reporter en fonction de la date des examens à passer.

Ensuite, lorsque Louise commencera à prendre ses repas à la crèche c'est à dire dans la semaine (elle est encore à plusieurs biberons par jour) et pour qu'ils se passent sans angoisse pour elle, nous serons peut-être amenées à mettre des choses en place autour de ce repas.

Louise arrive avec sa maman le lendemain matin, il est prévu qu'elle reste avec elle une demi-heure et qu'elle la laisse une demi-heure seule si tout va bien. Nous nous installons, je lui demande comment elle va, si elle se sent à l'aise avec cette entrée à la crèche. Elle me redit son soulagement et j'en profite pour lui dire que je comprends, que la directrice nous a fait part des douleurs de Louise lorsqu'elle mange et de son problèmes de poids. Je ne fais aucun commentaire sur le fait qu'elle ne nous ait rien dit la veille et ne porte aucun jugement.

Elle me dit alors qu'elle se sent dépassée par les troubles alimentaires de sa fille et qu'elle ne sait pas quoi faire pour l'aider. Louise ne montre jamais de signes de faim, prend très peu le lait et le digère très mal.

Nous parlons ensuite des examens médicaux que Louise va passer et la maman me dit qu'elle pense que rien ne va être trouvé. Je lui assure que nous ferons tout ce qui est dans nos moyens pour les aider et que si les examens médicaux reviennent négatifs, comme elle semble le penser, nous discuterons ensemble de ce que l'on peut mettre en place au niveau de l'alimentation pour relâcher cette pression autour des repas. Elle me confirme alors, que pour elle et son mari les repas sont un vrai calvaire et une source d'angoisse quotidienne.

Nous décidons juste, à l'issue de cette rencontre, de noter précisément les heures de repas et la quantité bue dans le cahier de transmissions, mais pas plus que pour les autres enfants. Même si Louise n'est pas grosse, elle n'est pas en danger non plus. Je montre ainsi que je prends en compte leurs difficultés, que j'implique l'équipe dans le suivi de Louise, mais que tant que son problème ne sera pas reconnu médicalement nous ne pourrons rien mettre en place de plus que pour les autres enfants.

La période d'adaptation touche bientôt à sa fin. Louise se manifeste toujours peu et dort beaucoup. Il n'y a que pour les repas qu'elle pleure, s'agite, ne boit pas plus de 30 ml à la fois, avant de s'endormir d'épuisement après l'effort fourni.

Elle ne se manifeste pas non plus lors des séparations et des retrouvailles. La maman le fait remarquer plusieurs fois et semble peinée et amère. Je suis également interloquée et gênée devant aussi peu de réactions et nous en discutons plusieurs fois en réunion d'équipe et en réunion avec notre psychologue. Cette dernière pense que tout n'a pas été dit et qu'il faudrait creuser un peu plus auprès de la maman.

J'avais remarqué que Louise appréciait peu qu'on la porte contre nous et j'en ai fait part à la maman en lui demandant si Louise lui faisait des câlins en se lovant contre elle. La maman me dit que non, pas avec elle, mais avec son papa oui.

Elle m'a ensuite expliqué (alors que cela n'a jamais été évoqué lors de l'adaptation) que Louise, comme elle était trop petite à la naissance, avait été placée en service pour prématurés dans une autre maternité et que pendant quinze jours elles avaient été séparées. Comme elle avait subi une césarienne, elle n'avait pu la voir qu'au bout du cinquième jour. Comme il n'y avait pas de service mère-enfant, elle avait dû faire les trajets tous les jours pour la voir. Elle m'avoue ensuite qu'elle ne connaît pas sa fille et qu'elle ne sait pas comment répondre à ses besoins. Je la sens très vulnérable, mais soulagée d'avoir parlé.

Nous discutons ensuite des liens mère-enfant, de l'enfant rêvé et réel, elle me dit qu'elle rêvait d'avoir un gros bébé, et je lui raconte une anecdote personnelle sur ma réaction lorsque

mon fils est sorti de mon ventre (rouge, gluant et vagissant). J'ai observé lors de nos échanges que cette maman a besoin d'être soutenue, et reconnue comme mère et j'arrive par cette anecdote à la faire sourire et à dédramatiser la situation.

Je lui propose de prolonger la période d'adaptation : nous avons discuté cette éventualité avec l'équipe et l'éducatrice, et elle ne reprend pas le travail avant deux mois donc il n'y a pas lieu de se presser. Il y a des choses à mettre en place entre elle et sa fille tant qu'elle est encore disponible. De plus Louise va avoir ses examens médicaux et elle n'a pas besoin de subir plus de stress avec son passage à temps plein à la crèche. La maman accepte le compromis et nous prolongeons de quinze jours cette adaptation.

Pendant ces quinze jours on décide de fragmenter son alimentation en lui donnant peu mais plus souvent. Le papa et la maman sont d'accord pour faire de même à la maison. Elle arrive à prendre environ 90 ml sur la demi-journée et j'ai remarqué qu'elle tète mieux quand elle est dans un transat que dans les bras. Nous sommes tous satisfaits de ses petits progrès et la maman est plus détendue. De plus Louise semble très intéressée par ce que mangent les autres.

Les résultats médicaux reviennent et comme la maman le prédisait, ils sont négatifs. Après un entretien avec notre psychologue où nous parlons beaucoup de cette petite fille et de sa maman (le papa est peu présent et nous ne le voyons que rarement), cette dernière, compte-tenu des derniers éléments dont nous lui faisons part, propose de rencontrer la famille à son cabinet.

Je suis d'accueil ce soir-là et je dois donc relayer l'information à la maman, sujet toujours délicat lorsque l'on parle de rendez-vous avec un psychologue. Je lui dis donc que mes collègues m'avaient annoncé que les résultats étaient négatifs, ce qui était une bonne nouvelle, et qu'il fallait chercher une autre piste pour expliquer ses troubles alimentaires.

La maman me répond : « Ben oui, je sais, c'est moi. » Je lui parle alors de notre psychologue qui nous aide beaucoup dans notre pratique et qui est très bien. Si elle le souhaite, on peut lui donner ses coordonnées pour prendre un rendez-vous avec Louise et son mari. Elle accepte immédiatement et ira voir avant son départ la directrice pour prendre le numéro. Elle me dira dans la semaine qu'elle a pris rendez-vous mais que ce n'est pas pour tout de suite.

Je lui propose également de prendre un rendez-vous avec son pédiatre et de voir avec celui-ci si l'on ne pourrait pas commencer des introductions alimentaires. Maman m'a dit plusieurs fois qu'elle pensait que sa fille n'aimait pas le lait et la réaction de Louise devant la nourriture des autres me fait penser que cela vaut peut-être le coup d'essayer.

Par ailleurs Louise évolue peu. Elle dort beaucoup, ne bouge pas du tout, ne saisit rien, ne supporte pas le contact des autres enfants, pleure dès qu'ils s'approchent d'elle et demande beaucoup les bras. À six mois passés elle se comporte comme un nourrisson de deux mois. Sa maman me dit qu'à la maison elle pleure aussi beaucoup alors que jusqu'à présent elle ne se manifestait pas et qu'elle ne peut faire rien d'autre que s'occuper d'elle. Il semble que Louise cherche le contact de sa mère mais que celle-ci a du mal à répondre à ses attentes. Elle ne la porte que dans un cosy de voyage comme si elle redoutait de porter ce tout petit bébé.

Je lui propose alors de la porter en écharpe à la maison, ainsi Louise aurait le contact sécurisant et enveloppant de sa mère et cette dernière pourrait continuer à vaquer à ses occupations. Je propose de faire de même à la crèche avec notre porte bébé. Elle ne lui donne pas non plus le bain le soir, c'est son mari qui le fait. J'arrive à la convaincre de le lui donner de temps en temps, même si elle considère que c'est la tâche de son mari, et d'avoir ainsi ce contact intime avec son enfant.

Suite à l'entretien avec la psychologue et partant de sa réflexion, je propose parallèlement à l'équipe de faire une continuité de soin pour Louise, c'est à dire une personne unique qui s'occuperait d'elle à la journée, pour créer ainsi une sécurité affective. Tout le monde semble satisfait et Louise apprécie peu à peu d'avoir une seule personne pour elle. Elle semble plus détendue et pleure beaucoup moins. On la stimule également beaucoup car elle se réfugie dans le sommeil dès qu'elle est contrariée.

On passe tour à tour beaucoup de temps avec elle, on la met sur le ventre même si elle n'aime pas ça, on l'assoie dans le transat pour qu'elle observe ce qui se passe (et qu'elle voie aussi arriver les copains), elle adore ça, on la fait danser, on la caresse avec des foulards, on met en œuvre tout ce qui est dans nos moyens pour l'aider à avoir un attachement sûr et une bonne estime d'elle-même. On la félicite beaucoup sur ses capacités et son évolution.

Nous discutons toutes beaucoup avec cette maman, passons beaucoup de temps à la rassurer et à la conforter dans ses compétences de mère et on a l'impression qu'enfin elles se sont rencontrées toutes les deux. Elle constate avec fierté (bien que non satisfaite de la rapidité des changements) l'évolution de sa fille, et je la félicite régulièrement de ces changements.

Parallèlement l'alimentation de Louise a évolué. Elle a intégré la compote, puis la carotte, puis les épinards, puis les blettes, ... Manger, elle adore ça! Plus d'angoisse avant la tétée, plus de douleurs gastriques, elle mange même presque trop pour son gabarit. La maman lui donne de la floroline le soir parce qu'elle n'est pas assez rassasiée après les légumes. Par contre elle ne veut plus du tout de lait et les parents compensent avec des yaourts adaptés.

Le problème alimentaire a donc été résolu et le travail de soutien et d'accompagnement mis en place auprès de Louise et de ses parents a commencé à porter ses fruits. L'empathie et l'écoute ont été primordiales pour pouvoir approcher cette maman et comprendre sa douleur.

Le refus de se nourrir de Louise était selon notre psychologue le symptôme d'une douleur plus profonde, un lien d'attachement qui avait du mal à se nouer entre elle deux. Ce lien s'est tissé petit à petit, et se tisse encore et cette expérience a pour moi rendu concret le fait que, contrairement à ce que l'on a pu dire pendant longtemps, l'instinct maternel n'est pas une chose innée et que parfois ce lien d'attachement ne se crée pas entre l'enfant et sa mère. C'est alors à nous, professionnels de la petite enfance, que revient de mettre en place des stratégies afin que puisse se nouer cette relation.

4.2.2 - Deuxième situation de travail

Fonction(s) ou domaine(s) d'activité concerné(s) : Action éducative en direction du jeune enfant
(Reportez-vous au référentiel professionnel du diplôme que vous visez ainsi qu'à la notice d'accompagnement)

Outre les indications fournies dans la notice d'accompagnement, vous pourrez vous appuyer, pour structurer votre récit, sur les items suivants :

- o Les objectifs poursuivis
- o Les ressources et méthodes mobilisées
- o Les activités ou tâches réalisées
- o Les contraintes (réglementaires, ...) prises en compte
- o Les résultats obtenus
- o Les problèmes éventuellement rencontrés
- o Les écrits professionnels produits
- o Les relations établies, internes ou externes

Mettez en avant votre implication personnelle. Pour cela, aidez-vous d'une rédaction à la première personne du singulier.

A titre indicatif, 2 ou 3 documents, choisis par exemple parmi les écrits professionnels produits et directement référés à la présente description, pourront être annexés à votre dossier. Vous n'oublierez pas de renseigner le tableau de synthèse des documents annexés, page 43.

1. Favoriser le développement global de l'enfant et viser son inscription sociale dans ses différents milieux de vie.

Le projet éducatif de la structure où je travaille est en cours de réécriture. Il a été élaboré pour la première fois à l'ouverture de la crèche, en 2008, et ne correspond plus ni au contexte social actuel, ni aux pratiques professionnelles qui ont depuis lors évolué.

Le personnel a beaucoup changé depuis l'ouverture, y compris la directrice et étant stable depuis 2 années, nous nous sommes toutes penchées, professionnelles confondues sur sa réécriture et sa réactualisation.

Un projet éducatif n'est jamais figé, il se réécrit en permanence, en fonction de l'évolution du public accueilli, des besoins des familles, des évolutions en termes de politique de la petite enfance, ou de la recherche sur le petit enfant. Il suit le pouls d'une société, on voit par exemple comment le bio est entré dans nos crèches. Il peut enfin aussi répondre aux désirs de projets du personnel comme par exemple, faire un défilé dans le quartier lors du carnaval et sortir ainsi l'enfant de son cocon et l'inscrire dans son quartier plutôt que dans un pâté d'immeubles.

J'ai pour ma part participé l'année dernière à plusieurs comités, (les comités ne réunissent que quelques membres du personnel qui sont porte-parole pour les autres alors que les réunions réunissent l'ensemble du personnel) réunissant 3 membres du personnel et un membre de la direction, où ensemble nous avons réfléchi sur ce qu'était le jeu chez le bébé et quels types de jeux nous pouvions lui proposer.

J'ai également participé à des comités dits « d'hygiène » notamment sur la façon de changer un enfant, avec le protocole à suivre en termes d'hygiène justement, mais plus important encore sur la relation individuelle et privilégiée qui s'instaure entre lui et le professionnel.

Cette année je suis responsable d'un projet « d'ouverture de sections » en collaboration avec l'éducatrice de jeunes enfants. Je déclinerai ce projet dans le Domaine de compétence 3.

J'ai décidé plutôt pour cette partie d'évoquer le travail que nous avons fait sur « les douces violences » et qui s'inscrit dans le projet éducatif de l'établissement.

Avec l'équipe nous avons donc réfléchi sur ces « douces violences » et nous en avons donné une définition : toute action qui ne respecte pas l'intégrité de l'enfant, peut nuire à son

bon développement et le mettre en difficulté dans sa vie quotidienne. Je donnerais trois exemples qui illustrent cette définition :

- Les professionnelles qui discutent entre elles sans se préoccuper des enfants qui essaient pourtant d'attirer leur attention.

- La professionnelle qui refuse que l'enfant aille aux toilettes parce que ce n'est pas le moment selon elle

- Les enfants qui s'agressent entre eux parce qu'ils n'ont pas assez de jeux et que ces derniers sont les mêmes depuis le début de la matinée.

Ce projet m'a permis de réfléchir aux difficultés que je constatais sur le terrain et qui pouvaient être source de « douces violences » et de trouver des solutions afin d'y remédier.

J'articulerais cette partie autour de 4 mots qui ont tous leur sens en structure d'accueil de jeunes enfants et qui sont en résonance directe avec le projet éducatifs: rythmes collectifs, aménagements de l'espace, apprentissage de l'autonomie et de la socialisation. Je montrerais également comment dans cette microsociété il ne faut pas oublier l'enfant en tant qu'individu et ce qui a été mis en place pour reconnaître et prendre en compte ses besoins particuliers.

J'ai choisi d'intituler cette partie de mon travail « Au fil de la journée » que je situe dans la section des grands qui ont pour la plupart 3 ans et plus.

Au fil de la journée...

La journée de l'enfant en crèche est rythmée par une succession de temps fort qui font partie de son quotidien. Pour un bébé le rythme de la journée ne sera pas le même que pour un grand.

Un enfant de 3 ans n'a encore qu'une notion abstraite du temps mais il sait qu'après le goûter, c'est l'heure des parents. Cette notion de rythme et de régularité est très importante pour lui car elle lui permet de s'approprier la journée et d'anticiper ce qui va arriver. Par cette connaissance il peut ainsi mieux gérer l'angoisse de séparation et anticiper les retrouvailles. J'ai donc une responsabilité en tant que professionnelle de respecter la régularité de ces moments repères pour l'enfant et de les nommer : c'est l'heure de se laver les mains, parce que l'on va manger ; c'est l'heure de se déshabiller pour aller à la sieste...La verbalisation est très importante et certains enfants ont besoin qu'on leur décline le déroulement de cette journée plusieurs fois avec les différents moments passés ou à venir.

J'ai l'exemple d'un petit garçon de 3 ans qui lors de gros coup de blues ne se calme que lorsqu'on évoque ensemble toutes les moments qui lui restent encore à passer en notre compagnie avant que sa maman ne vienne. Il s'arrête alors de pleurer, rassuré par la répétition des rythmes de ses journées à la crèche.

Il suffit de pas grand-chose pour que son anxiété se calme, juste de l'écoute et de la disponibilité.

A partir de cet exemple je vais décrire ici quelques situations vécues lors d'une journée à la crèche et tout ce que je suis amenée à mettre en place, ainsi que l'équipe, pour favoriser l'éveil, l'autonomie, la socialisation de l'enfant et pour éviter que les douces violences s'installent.

Le temps de l'accueil : importance de l'aménagement et de l'occupation de l'espace dans l'acquisition de l'autonomie

C'est le matin, une nouvelle journée commence. Je suis en remplacement dans la section des grands.

C'est moi qui fais l'accueil ce matin et j'aménage donc la section. Celle-ci est grande, mais accueille beaucoup d'enfants, je choisis donc d'utiliser tout l'espace disponible, en le cloisonnant (mais de manière non fermée) au moyen des meubles à disposition. L'accueil du matin doit être un moment calme, privilégié pour que l'enfant soit accueilli dans de bonnes conditions et qu'il ait envie de venir à la crèche.

Il a besoin pour se sentir en sécurité d'une permanence du cadre (c'est à dire un environnement familial qui fasse parti de son quotidien), d'un espace accueillant, occupé et vivant et non anxiogène. S'il arrive dans une section vide, où tous les enfants se disputent bruyamment au même endroit la seule caisse de jouets mise à leurs dispositions, il sera forcément angoissé et n'aura pas envie de quitter son papa ou sa maman pour venir à la crèche.

C'est à moi de mettre en place tout ce qui est à ma disposition pour que cette séparation se passe bien et que l'enfant s'approprie son espace de vie.

Je fais donc 4 espaces qui vont permettre à l'enfant d'avoir le choix dans ce qu'il veut faire, d'avoir assez de jeux proposés pour ne pas se disputer avec son copain et de ne pas se retrouver trop nombreux au même endroit. Je favorise ainsi un climat calme et serein aussi bien pour les enfants que pour le personnel.

Ces espaces sont réfléchis, il ne s'agit pas de mettre un tas de légos d'un côté et un tas de clips de l'autre. Je propose des jeux diversifiés en fonction de mon aménagement.

J'ai fait un espace puzzle dans le coin repas, pour les enfants qui ont envie dès le matin de se poser sur une activité calme et recentrante (activité solitaire qui demande de la concentration), un espace voitures avec garages et obstacles pour les enfants plus actifs, un espace lecture avec tapis et poufs, favorisant le calme et les moments câlins et un espace symbolique avec meubles de cuisine, dinette et poupées. J'aménage cet espace de manière intime et un peu caché du regard de l'adulte pour que l'enfant puisse sans complexe jouer au papa, à la maman, et mettre en scène des situations qu'il pourra, en les rejouant ou réinventant, intégrer et accepter. C'est aussi un endroit de passage, de rencontres où les enfants entre eux vont pouvoir s'inventer des histoires, négocier des échanges de poupées, dinettes... coopérer, bref s'exercer à la socialisation.

Les enfants selon leur envie transitent d'un coin à l'autre. La seule règle que je leur impose en début de matinée est de ne pas sortir les jeux de leur espace pour qu'ils ne perdent pas leurs sens et leurs fonctions. Je sais qu'un peu plus tard quand les enfants seront plus nombreux, il sera difficile de faire respecter cette règle et que les enfants détourneront les espaces et les jeux selon leur fantaisie. Cela contribue aussi à favoriser leur imagination et leur créativité.

Si les espaces sont fixes à la journée, les contenus ne le sont pas. Je sais m'adapter au groupe et à ses besoins. A partir de 9 heures les enfants sont nombreux et certains sont là depuis 8 heures et aspirent à changer d'activités. De plus le renouvellement régulier des jeux proposés empêche que s'installe une certaine lassitude qui est génératrice d'anxiété et d'agressivité. Je peux donc leur demander ce qu'ils veulent comme jeux, et installer en fonction de leur demande. Ils savent mieux que moi ce dont ils ont besoin et savent exprimer maintenant leurs désirs. Ils sont membres actifs dans le déroulement de leur journée et non plus seulement passifs. Je reconnais ainsi leurs besoins et leur individualité.

A 9 heures nous sommes également 3 professionnelles et si le groupe est trop en effervescence, j'ouvre la porte du dortoir et propose aux enfants qui le souhaitent de venir faire de la gym.

Je laisse la porte ouverte pour que les enfants puissent choisir où ils ont envie d'aller. Je trouve très important cette notion de libre circulation et de choix. A un moment l'enfant va avoir besoin de changer de cadre, de faire une activité motrice qui va le libérer de ses

tensions, et il doit avoir la possibilité lorsqu'il le souhaite de réintégrer la pièce de vie principale. Il pourra ainsi reprendre l'activité qu'il avait délaissée parce qu'il n'était plus en mesure de la faire (trop d'excitation, trop d'enfants, trop de bruits, d'angoisse...). Si je ferme la porte, je le retiens prisonnier et je ne lui fait pas confiance.

C'est par la reconnaissance de sa personnalité, de ses besoins spécifiques à un moment donné que moi adulte je lui permets de s'autonomiser mentalement et de se construire en tant qu'individu à part. D'où l'importance d'un aménagement ouvert, riche, stimulant et libre qui tout en étant et sécurisé et sécurisant, permettra à l'enfant sous le regard bienveillant de l'adulte de prendre son envol.

Les transitions

Les moments de transitions sont nombreux dans une journée en crèche (après l'accueil et avant les activités dirigées, après les activités, temps de changes, avant le repas.....) et parce qu'ils cassent le rythme de cette journée bien huilée pour l'enfant, ils sont source d'angoisses et d'agressivité. C'est souvent dans ces moments-là que l'enfant a un coup de blues et est inconsolable, que l'enfant dit « mordeur » ou « agressif » passe à l'acte, ou que les adultes se sentent débordées et perdent leur calme.

Ce sont des moments inévitables, parce qu'ils permettent l'articulation des différents moments de la journée mais ils peuvent être réfléchis et aménagés. L'enfant ne doit pas se retrouver seul, sans jeux à errer dans une section vide en attendant que quelque chose se passe.

Quand je suis chez les grands, j'amène toujours avec moi mon gros sac de livres. J'ai une passion pour les livres, pour enfants comme pour adultes et j'ai pu partager cette passion avec mon fils également âgé de 3ans. J'ai donc une belle collection de livres dont je fais profiter la section des grands quand j'y suis. Ce sont des livres de tous styles, à manipuler et « lire seul » ou alors des livres à raconter. Et ce sont dans ces moments dits de transitions, quand l'ambiance peut basculer d'un moment à l'autre que j'anticipe et sors mes livres. Selon les différents moments de la journée, du nombre d'enfant, et de leur envie de coopération je ne leur proposerais pas les mêmes livres, ni la même façon de les lire.

Si le groupe est plutôt calme et a juste besoin de se poser un moment avant de passer à une autre activité, alors je leur propose des livres à manipuler seul. En général une dizaine d'enfant s'installe autour de moi, les autres étant occupés avec d'autres professionnelles.

Ce sont des livres cartonnés, à textures, à tirettes, à molettes, où l'on fait défiler différents motifs, animaux, ou objets, ou l'on tourne et retourne les pages à l'envie. Certains sont des livres à bruits qui excitent bien des convoitises et chacun doit attendre son tour pour pouvoir les feuilleter et les écouter. Le but est de passer un moment de convivialité et d'échanges. Les enfants une fois leur livre terminé peuvent soit le reposer au milieu du tapis et en prendre un autre, soit l'échanger avec son voisin, si celui-ci est d'accord ! J'interviens en cas de conflit et rappelle les règles que j'ai fixées pour ce moment lecture :

- on n'abîme pas les livres,
- on ne prend pas le livre du copain, même si on le veut très fort,
- on attend qu'il ait fini avant de le prendre,
- on ne garde pas un livre rien que pour soi, on l'échange quand on a fini.

Je n'interviens que si l'enfant me sollicite, il peut me demander de l'aider à tourner la molette, ou alors à raconter l'histoire avec lui. Je peux également lui demander qu'il me raconte lui l'histoire, comme il l'imagine.

Souvent des groupes se forment autour d'un même livre et commentent ensemble les images. Certains se passent de mon intervention et s'aident mutuellement à tirer les tirettes

récalcitrantes. C'est finalement un moment où bien que je sois présente, l'enfant se passe très bien de ma présence !

Il s'auto-gère autour de règles communes définies d'avance, et permanentes.

Si le groupe commence à être en ébullition et a du mal à se calmer même en petit groupe, je sors alors mes livres à histoires. Il s'agit en quelque sorte de les « captiver » par la lecture et de faire redescendre la pression. Ce sont des livres qui vont également titiller leur imaginaire déjà bien fertile.

Je les montre aux enfants, qui les connaissent bien, et qui vont en masse s'installer d'eux même, même si de manière désordonnée, sur les tapis. Mes collègues s'installent alors avec eux et moi je m'installe devant eux. Je redéfini les règles avant de commencer l'histoire :

- on ne s'approche pas trop près de moi, sinon je ne peux plus tourner les pages !
- on reste assis pour que tous les copains puissent voir,
- on ne se pousse pas
- on ne se met pas à côté de moi parce que sinon je suis obligée de me tordre le coup pour montrer le livre
- on ne se met pas derrière moi parce que sinon on ne voit pas !
- on a le droit de ne pas écouter l'histoire et d'aller jouer à côté, mais on ne perturbe pas le groupe qui écoute.

C'est un moment que tout le monde apprécie, ou l'on voit le plaisir évident de l'enfant à écouter et participer au récit.

Ils ont leurs livres fétiches, que je lis plusieurs fois d'affilée. Ce sont des livres participatifs qui ont une résonance symbolique pour eux.

« Le petit poisson qui dit non » est un de leur livre favori, c'est un petit poisson qui veut manger un bonbon mais sa maman a dit non, et lui dit non encore un peu plus fort, à chaque fois que sa maman lui propose autre chose. On voit bien toute l'appropriation symbolique que l'enfant se fait du récit, et de la similitude avec son vécu, petit être en pleine crise d'opposition et qui affirme sa personnalité naissante. Les enfants exultent de joie à chaque fois que le petit poisson dit non et reprennent en cœur ce non libérateur.

Ils sont également fascinés par le récit de la sorcière dans la cuisine, qui cache tout un tas de choses peu ragoutantes dans son frigo, lave-linge, placard ...et l'enfant doit choisir à chaque fois d'ouvrir ou non le mobilier, afin de découvrir ce qui s'y cache. Pour finir on doit ouvrir la porte de la cuisine, où se cache bien sûr la sorcière. Un enfant en particulier commence à être agité dès qu'on arrive à cette page, et c'est toujours à lui que je demande si l'on doit ouvrir la porte. La réponse est toujours positive, ce qui ne l'empêche pas de partir en courant dès que la sorcière apparaît ! Ce livre est en lien direct avec les peurs de sons âge, sorcières, loups, fantômes, et permet donc de les mettre en scène, de les affronter et les rejouer à l'envie.

Une fois les trois ou quatre histoires lues, le groupe est à nouveau assez serein et calme pour pouvoir passer à une autre activité, que ce soit une activité dirigée ou une activité de la vie quotidienne comme le moment du lavage des mains ou le repas.

Le repas

J'ai décidé, dans cette dernière partie, de parler du repas dans la section des grands, source de difficultés pour les professionnelles. C'était un moment redouté, parce que les enfants étaient en effervescence et les adultes également. Ce thème a été travaillé en équipe lors de réunion sur les « douces violences », j'ai participé à certaines, puisque je travaillais dans la section à ce moment-là. Certains membres de l'équipe avaient du mal à mettre en pratique les solutions proposées, j'ai donc participé avec l'auxiliaire de la section et l'éducatrice de jeunes enfants à la mise en route de « ce faire autrement ». Je vais donc décrire ce qui a été mis en

place pour que le repas soit un moment agréable et convivial . Je parlerais également de ce que je mets en place lors de ses repas, pratiques qui commencent à être acceptées et suivies par certain membres du personnel des « grands », et comment par cette confiance placée en lui, l'enfant gagne en autonomie et se socialise.

On est parti du constat très simple que le repas devait être un moment de calme, de convivialité et de plaisir, ce qui n'était pas le cas. Les enfants arrivaient à table de manière très désorganisée et très excités, les adultes avaient du mal à gérer le groupe, ce qui était alors source de « douces violences » (cris, énervement collectif...).

Nous avons donc décidé de travailler en amont, en commençant par l'organisation du lavage de main. Ce temps d'hygiène commun fait partie de ces fameuses transitions qui déstabilisent et angoissent l'enfant, où rien ne lui est proposé en attendant de passer à table.

Nous avons donc décidé qu'une adulte raconterait des histoires pendant qu'un groupe irait se laver les mains. Nous avons mis en place un système de référents. Une adulte se détache du groupe principal avec les enfants qui le souhaitent, et va avec eux à la salle de bain. Les enfants ouvrent le robinet seuls, l'adulte réajuste le débit et la chaleur. Elle n'intervient que si l'enfant le demande (pour se remonter les manches, ou mettre le savon...). Il se sèche ensuite les mains, met son bavoir et peut soit retourner écouter les histoires soit s'installer à table avec l'adulte qui lui donnera un bout de pain pour patienter.

C'est ensuite à un autre groupe de se détacher.

L'arrivée à table se fait donc de manière calme et échelonnée. On a respecté lors de cette scène courante d'hygiène, et les compétences de l'enfant et son autonomie.

Une fois tout le monde installé, le chariot arrive. Une adulte est assise à chaque table et s'occupe de son groupe. La cuisinière a été incluse dans ce projet puisque c'est elle qui prépare la vaisselle et il lui a été donc demandé de fournir autant de plats de services que de tables occupées.

Ainsi une adulte seule fait le service et distribue piles d'assiettes, couverts et plats aux tables.

Les adultes n'ont plus besoin de se lever pour servir, elles ont tout à disposition.

Cela évite les va et vient qui peuvent être source d'agitations pour les enfants.

Une fois le repas terminé, les enfants se débarbouillent le visage et les mains et vont mettre leur linge sale dans la pаниère avant d'aller se déshabiller.

Cette façon de faire a grandement fait diminuer la fébrilité qui existait autour de ces repas et a été adoptée à présent par l'ensemble du personnel qui en a vu l'intérêt et les bénéfices.

Pour autant il me semble qu'il reste encore beaucoup à faire autour de ce repas et je me suis efforcée par l'exemple et l'explication d'en montrer le bien fondé à mes collègues.

L'enfant doit être libre de choisir la table où il veut s'asseoir. Cela ne doit pas être une source de conflit entre l'adulte qui veut le séparer de son copain, et lui-même.

Je propose à l'enfant au moment du repas de choisir sa table et s'il décide de s'asseoir à côté du copain avec qui il se dispute régulièrement, je mets certaines conditions et j'en informe mes collègues.

Une fois tout le monde installé, je mets les couverts au milieu de la table, afin que chacun puisse se servir, et fait passer les assiettes aux enfants qui se les distribuent entre eux. Je les rends donc actifs et utilise leur esprit de coopération.

Le plat arrive, j'énonce ce qu'ils vont manger et leur propose de se servir seul. Ils sont très fiers de me montrer qu'ils savent faire ! Certains refusent tout de même, je leur demande alors s'ils en veulent et les sert en conséquence .Je ne les force absolument pas à goûter, la plupart

du temps le fait de voir manger les autres réveille leur appétit et ils me demandent ensuite de les servir.

Je peux parfois manger avec eux, c'est plus convivial et peut inciter les petits appétits à manger aussi !

Je les resserts à volonté, surtout l'entrée qui est toujours une crudité, je sais que l'enfant se régule lui-même et qu'il y a rarement des abus.

Le plat principal arrive. S'il n'est pas trop chaud, je leur propose de se servir également seul. Je nomme à nouveau ce qu'ils vont manger.

Je coupe la viande devant eux pour qu'ils voient le produit entier. Je pars du principe que ça ne sert à rien de couper en tout petits morceaux, d'abord ça gâche le plaisir gustatif, les sucs éclatant moins dans la bouche quand on a moins à mâcher.

De plus les petits bouts n'incitent pas l'enfant à mâcher, mais plutôt à avaler d'un coup, d'où les risques d'étouffements. L'enfant est grand, à des compétences et lui donner des vrais bouts de viande, c'est le reconnaître comme tel.

Je sers l'eau à volonté, dès que l'enfant le demande et pas seulement à la fin du repas pour pas qu'il renverse son verre, ou joue avec.

Enfin le dessert arrive, si ce sont des yaourts, je les laisse les ouvrir seul et n'intervient que sur leur demande. Bien souvent ils s'aident entre eux et se passent de mon aide.

Si c'est un fruit, comme la banane, je les laisse l'éplucher seul.

Pour un autre fruit, où ils ne peuvent pas participer, je les laisse les toucher, se les faire passer, les sentir avant de les éplucher et de les couper en gros morceaux.

A travers ce repas je mobilise toute la bonne volonté et le désir de faire seul qui caractérise l'enfant de cet âge. Je participe ainsi au développement de son autonomie, à la coopération et l'entraide avec les autres enfants qui vont l'aider à s'inscrire comme un être social.

J'ai toujours un regard bienveillant envers lui, je ne le juge pas s'il n'arrive pas à faire seul, je l'encourage et dédramatise par l'humour s'il sert à côté de son assiette. Je ne force pas non plus à faire quelque chose dont il n'a pas envie. Je prends en compte ses capacités, son humeur pour ne pas le mettre en situation d'échec.

2. Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention sur les questions d'éducation, de santé et d'exclusion sociale.

Les épidémies sont très fréquentes en crèche. Je prends l'exemple de la gastro-entérite qui est une maladie très contagieuse. Elle affecte les enfants comme les adultes et peut être grave pour l'enfant. Douleurs, perte de poids due aux diarrhées et/ou vomissements, déshydratation car perte de liquide, parfois fièvre, elle peut être grave pour l'enfant et entraîner une hospitalisation. Si elle est moins dramatique pour l'adulte, elle a un coût pour l'employeur car c'est une maladie très contagieuse qui peut toucher toute l'équipe et cela pendant plusieurs jours.

L'application des règles d'hygiène joue un rôle primordial dans cette maladie (mais aussi dans toutes les maladies infectieuses) et le rôle de l'éducatrice de jeunes enfants est de former le personnel (sous la responsabilité de l'infirmière-puéricultrice) sur cette maladie, c'est à dire son mode de transmission, les risques sanitaires, la prévention et les moyens de lutte.

La prévention se fait au quotidien par :

- les tenues de travail (vêtements, chaussures) qui doivent être seulement portées à la crèche et changées régulièrement.
- l'hygiène des mains qui est primordiale
- le respect des protocoles d'hygiène (désinfection des surfaces, des sols, nettoyage des jouets, du linge, aération des pièces...)

En cas d'épidémie cette prévention doit être accrue, il s'agit alors plus de lutte contre la propagation de l'épidémie. La contagion se fait par l'air (nébulisation), par contact direct (jeux, couverts..) et indirect (lors du change par exemple avec un contact mains souillées/bouche).

Le personnel devra alors aérer plus souvent les pièces, mettre un aérosol le soir pour désinfecter l'air, changer de tenue tous les jours, être très vigilant avec le lavage des mains, laver tous les jouets qui ont été en contact direct avec les enfants, changer les draps....

L'éducatrice est garante de la bonne compréhension de ces règles de prévention et du respect de leurs applications.

J'ai eu l'occasion de mettre en pratique ces actions de prévention. J'ai également informé les parents sur la prévention des épidémies et sur les moyens de lutte et leur faire comprendre l'importance par exemple de garder leur enfant à la maison lorsqu'il est malade pour éviter justement la contagion aux autres enfants.

Je fais aussi participer les enfants à cette éducation à la santé en les sensibilisant à l'hygiène avec le lavage de mains chez les plus grands :

- avant le repas,
- après des activités salissantes (peinture, semoule, jeux extérieurs...)
- après être allé aux toilettes.

Avec des mots simples je leur explique l'utilité de ce lavage (on fait partir les microbes qui donnent les maladies, on a ensuite les mains toutes propres et qui sentent bon) et de manière ludique (ils vont se laver les mains en groupe, et jouent avec l'eau et le savon) et autonome (ils font seuls, l'adulte est juste là pour les aider s'ils en ont besoin) ils prennent l'habitude de se laver les mains après chaque actes « sales » ou avant de manger.

On voit comment le respect des protocoles d'hygiène est primordial en crèche pour éviter les épidémies et les contenir. Il existe d'autres protocoles qui découlent des directives de la PMI et qui sont écrits et mis en place par la direction et l'équipe éducative.

J'ai participé moi-même à des réunions, « des comités » qui avaient pour but de réactualiser ces protocoles qui dataient de l'ouverture de la crèche en 2008 (cf. annexes).

Nous nous sommes réunis trois fois une heure, avec une professionnelle de chaque section et la directrice, afin de réfléchir sur nos pratiques et de les harmoniser.

Nous avons donc travaillé sur le lavage des mains des adultes, le change de l'enfant et les soins de nez et d'yeux.

Nous sommes partis de règles communes :

- d'hygiène (lavage des mains, nettoyage du siège du plus propre au plus sale, désinfection des tapis de change...),
- de sécurité (on ne laisse pas l'enfant seul, pas de produit dangereux à proximité...)
- du respect de l'autonomie de l'enfant et de son intimité.

Nous avons d'abord discuté de nos différentes techniques et réfléchi ensuite sur un déroulement commun de ses soins en n'oubliant pas l'enfant comme acteur principal (moment privilégié entre l'adulte et l'enfant).

A l'issue de cette réflexion orale, nous avons fait un écrit sur un tableau avec le déroulement des soins tel que nous l'avions décidé. La directrice a repris sur ordinateur ce travail puis l'a diffusé dans les sections. Nous avons ensuite la responsabilité d'expliquer ces nouveaux protocoles à nos collègues afin qu'ils soient compris et toutes ensuite la

responsabilité de les faire connaître et respecter par les nouvelles embauchées ou les stagiaires.

J'ai aussi veillé à ce que ces différents protocoles soient existants au sein de la structure, conformes aux directives et affichés pour certains (lavages de mains, protocole en cas de fièvre) dans chaque section. Un classeur doit-être également disponible pour toutes les professionnelles et les stagiaires avec tous les protocoles en vigueur.

Je suis, dans ce contexte, garante de leur bonne application.

Certains protocoles sont relatifs à la prévention et l'hygiène :

- le lavage des mains : avant de commencer le travail, après être allé aux toilettes, avant et après chaque change, après avoir mouché un enfant, avant le repas.....avec une technique particulière (poignets, paumes, entre les doigts, ongles, dessus des mains, pendant au moins 30 secondes, puis rinçage avec un temps équivalent puis séchage complet avec papier à usage unique).

Je dois m'assurer que les autres professionnelles respectent ces règles d'hygiène.

- le nettoyage des surfaces en accord avec les directives de la PMI : bonne utilisation des lavettes de couleurs (lavettes rouges pour les surfaces de la salle d'eau, bleues pour la biberonnerie et les tapis de section); bonne utilisation des produits de nettoyage (bactopin pour les tapis de change, tapis de section, et la biberonnerie) ; respect des temps de pause et de l'ordre de nettoyage (du plus propre au plus sale)

D'autres protocoles sont relatifs aux soins et à l'hygiène en direction de l'enfant : change, soins de nez, d'œil, soins des érythèmes fessiers, protocole en cas de fièvre.

Je sais reconnaître les signes d'une température élevée (enfant grognon, yeux brillants, corps ou tempes chaudes, peu d'appétit, somnolence ou au contraire surexcitation) donne ou fais donner l'antipyrétique (sous tutelle de la Directrice) selon le protocole en vigueur (paracétamol au-dessus de 38°5, on découvre l'enfant, on lui donne à boire et on reprend sa température au bout d'une heure). Je dois m'assurer que l'enfant a bien reçu la dose en fonction de son poids (l'enfant doit-être pesé tous les mois) et que l'heure de la prise de température et du médicament soit bien notée sur le cahier de transmissions. Si la directrice n'est pas là, en tant qu'éducatrice, c'est moi qui appellerai les parents pour les avertir que leur enfant a de la température et qu'il a eu un Doliprane.

Des protocoles d'urgences et de premiers secours :

J'ai suivi une formation dans le cadre de mon travail (cf. annexes) sur les premiers gestes de secours relatifs à l'enfant et sur la conduite à tenir. J'ai du moi même pratiquer certains gestes d'urgences, sur des enfants qui ont été mordu par d'autres enfants, des chutes avec bosses, ou des blessures avec saignements. Je sais évaluer la gravité en fonction du type d'accident et agir en conséquence.

Pour une morsure :

Je rassure l'enfant, je lui applique de la glace pour éviter le gonflement et la douleur, puis selon le protocole je lui applique la crème Hémoclar et lui donne 3 granules d'arnica à renouveler au bout de 5 minutes. Je note mon action sur le cahier de transmissions. Selon la gravité de la blessure ou son emplacement (sur le visage par exemple) j'appelle les parents pour les prévenir, afin qu'ils soient préparés psychologiquement avant d'arriver.

Pour une chute :

Si c'est une chute simple (l'enfant est tombé de sa hauteur, ou a cogné mais pas très fort) je procède de la même manière que précédemment (glace, hémoclar, granules). Si tout va bien je ne préviens pas ses parents (un enfant tombe souvent, ce n'est pas la peine de les d'alarmer)

Si l'enfant est tombé par exemple du toboggan, je cherche à savoir comment il est tombé (de quel hauteur) et où il a cogné (tête, genoux, dos...) et j'observe son comportement (est-ce qu'il a mal, comment il respire, est-il somnolent, répond-il aux stimuli...). Si je juge que l'enfant est en danger j'appelle ou je fais appeler immédiatement (si c'est moi qui m'occupe de l'enfant) les secours et je préviens ensuite les parents. Si l'enfant va bien mais est un peu sonné, je préviens les parents, leur explique la situation, qu'on continue à le surveiller et qu'ils peuvent venir le chercher s'ils le souhaitent.

Pour une égratignure :

Je cherche à savoir où et comment s'est fait mal l'enfant et s'il existe un danger pour les autres (est-ce qu'il a été griffé, est-ce qu'il s'est égratigné le visage en tombant, est-ce qu'il s'est accroché quelque part...).

Après m'être lavé les mains, je nettoie la plaie à l'eau et au savon avec un gant de toilette ou une compresse stérile (et non au coton pour éviter que des filaments se mettent dans la plaie) ou j'applique un antiseptique local. En fonction de l'emplacement je peux couvrir avec un pansement. Sinon je laisse à l'air libre. Je note l'évènement sur le cahier de transmissions pour mes collègues et les parents.

Pour une plaie plus profonde :

Je fais pareil que précédemment mais je mets un stéri-strip sur la plaie pour éviter son écartement et favoriser ainsi sa cicatrisation. Il ne s'applique pas sur la longueur de la plaie mais à cheval avec autant de bouts que nécessaire. La directrice ou moi selon qui soigne l'enfant appelle les parents pour les prévenir et leur conseiller éventuellement de consulter un médecin.

Pour une plaie profonde avec saignements importants :

Je donne l'alerte et demande à ce qu'on appelle les pompiers et prévienne les parents. Je cherche à savoir comment l'enfant s'est fait mal pour écarter tout danger potentiel. Je vérifie son état de vigilance et le mets en position latérale de secours. Je demande à ce qu'on le couvre car la perte de sang plonge dans un état d'hypothermie. J'arrête l'hémorragie en comprimant la plaie avec une compresse ou un linge propre et comprime jusqu'à l'arrivée des secours. Je peux accompagner l'enfant dans l'ambulance si ses parents ne sont pas encore arrivés.

Dans tous les cas que la blessure soit bénigne ou grave je dois rassurer l'enfant en lui parlant et en expliquant ce que je vais faire ou ce qui va se passer.

J'ai décrit ici les principaux protocoles qui existent dans la crèche où je travaille et dont j'ai ou je peux avoir une responsabilité sur leur application et leur respect. Il peut exister d'autres protocoles, notamment sur la conduite à tenir en cas de suspicion de maltraitance. Ce protocole n'est pas existant dans la structure où je travaille et je n'ai jamais été confrontée à une telle situation. Le public accueilli dans cette structure est relativement aisé et bien intégré socialement ce qui réduit les risques de maltraitements. Ce qui ne veut pas dire qu'une telle situation ne peut se produire, d'autres facteurs pouvant entrer en compte (perte d'emploi et donc de statut social, famille monoparentale, enfant non désiré, fragilité psychologique, déficience mentale, alcoolisme,...). Je dois donc être capable de reconnaître ces risques d'exclusion sociale qui peuvent être facteur de maltraitance sur enfant.

D'où l'importance du premier rendez-vous avec la directrice qui permet déjà de connaître la famille et ses difficultés éventuelles, du questionnaire d'adaptation qui aide à connaître la relation existante entre l'enfant et ses parents et enfin de l'observation permanente de l'enfant et de son comportement. De plus la relation de confiance qui s'établit entre les professionnelles et les familles doit permettre d'aider en cas de difficultés les familles et de les diriger vers des professionnels adéquats qui seront plus à même de les seconder.

J'ai donc déjà en amont un rôle de prévention très important.

Si l'équipe a ensuite des doutes sur un enfant, sur une maltraitance éventuelle, mon rôle est dans un premier temps de réunir toutes les observations faites sur l'enfant par l'équipe :

- A-t-il :
 - des marques physiques ; bleus à répétitions à des endroits inhabituels, brûlures inexpliquées, une énième fracture.
 - une modification du comportement : repli sur lui-même, regard évitant, perte du sommeil, de l'appétit
- Le comportement des parents s'est-il modifié : indifférence, agressivité, propos humiliants...

Je peux compléter les observations de l'équipe par ma propre observation sur des moments clés comme la séparation, les jeux collectifs ou les retrouvailles du soir.

Il faut surtout rester objective et avant de faire un signalement chercher s'il n'y a pas d'explications rationnelles. La communication avec la famille est donc primordiale.

Un enfant expérimente beaucoup de choses et se met en danger en permanence. Il peut donc tomber à répétition et avoir tous les jours de nouveaux bleus. Il faut donc se renseigner auprès des parents sur les chutes de l'enfant.

De même une brûlure peut-être accidentelle et la culpabilité des parents peut les amener à avoir une explication confuse sur l'origine de l'accident. Ce qui ne veut pas dire qu'il y a eu intention de nuire à l'enfant.

Enfin un changement de comportement chez l'enfant peut être l'expression d'un malaise familial non-dit aux professionnelles car trop douloureux pour eux et qui influe sur le comportement de leur enfant (décès proche, séparation, dépression d'un des parents...)

Un seul fait ne suffit pas et c'est la répétition des signes qui doit interroger l'équipe encadrante.

Si l'explication des parents sur les blessures de l'enfant semble incohérente, s'ils ne donnent pas d'explications sur son changement de comportement, si des doutes persistent, je peux avec l'accord de la directrice demander à la psychologue de la structure de venir observer l'enfant en section.

Si après observation elle suspecte une maltraitance (même sans faits avérés) ou juge que l'enfant est en risque de danger, le secret professionnel est levé et la directrice devra faire un signalement à la cellule départementale des informations préoccupantes ou appeler le 119.

Si la maltraitance est manifeste et nécessite une intervention immédiate, le signalement se fait alors auprès de l'autorité judiciaire. C'est le procureur de la république qui peut demander une enquête de police et le juge des enfants sera saisi dans le cadre de l'assistance éducative.

Le signalement est une chose grave et irréversible. Par conséquent il ne peut se faire sur les soupçons d'une seule personne mais d'une équipe entière qui aura su, par ses observations communes, sa connaissance de l'enfant et de son développement détecter les signes d'un danger pour l'enfant ou d'une maltraitance avérée.

4.2.3 - Troisième situation de travail

Fonction(s) ou domaine(s) d'activité concerné(s) : Communication professionnelle

(Reportez-vous au référentiel professionnel du diplôme que vous visez ainsi qu'à la notice d'accompagnement)

Outre les indications fournies dans la notice d'accompagnement, vous pourrez vous appuyer, pour structurer votre récit, sur les items suivants :

- o Les objectifs poursuivis
- o Les ressources et méthodes mobilisées
- o Les activités ou tâches réalisées
- o Les contraintes (réglementaires, ...) prises en compte
- o Les résultats obtenus
- o Les problèmes éventuellement rencontrés
- o Les écrits professionnels produits
- o Les relations établies, internes ou externes

Mettez en avant votre implication personnelle. Pour cela, aidez-vous d'une rédaction à la première personne du singulier.

A titre indicatif, 2 ou 3 documents, choisis par exemple parmi les écrits professionnels produits et directement référés à la présente description, pourront être annexés à votre dossier. Vous n'oublierez pas de renseigner le tableau de synthèse des documents annexés, page 43.

1 Contribuer à l'élaboration et à la conduite du projet socio-éducatif au sein d'une équipe pluri-professionnelle de l'établissement ou du service

J'ai décidé pour cette troisième partie de décrire ma participation à l'élaboration, la mise en place et l'écriture du projet pédagogique dit « d'ouverture de sections ».

Contexte

C'est un projet dont je partage l'élaboration avec l'éducatrice de jeunes enfants et qui m'a été proposé par la directrice en juin 2011 lorsque j'ai obtenu le poste d'auxiliaire de puériculture volante pour la rentrée de septembre (cf. annexe).

C'est un poste où je remplace les RTT et les congés des autres professionnelles, je travaille un mois dans chaque section et je connais ainsi tous les enfants de la crèche, leurs parents et toutes les professionnelles (tout comme l'éducatrice de jeunes enfants qui tourne également sur les trois sections). Cette connaissance m'a permis de commencer à mettre en place (ainsi que l'éducatrice) ce projet dès son écriture. Nous avons pu montrer l'exemple à l'équipe qui n'osait pas au début aller dans les autres sections, l'aider ainsi à s'approprier ce projet et donner le goût de la découverte et du partage aux enfants qui sont vite devenus très demandeurs.

Constat

Ce projet est parti d'un constat de la Direction que je résume ici et que je joins en annexe :

- Les enfants et les professionnelles restent presque toujours dans leur section ce qui ne permet pas aux enfants de fréquenter d'autres tranches d'âges et ne facilite pas les échanges et la communication entre les adultes. Malgré la bonne entente il n'y a pas vraiment de cohésion d'équipe.
- Ce cloisonnement ne permet pas aux professionnelles de connaître tous les enfants et les familles accueillis à la crèche. Cela ne facilite pas la prise de relais quand un enfant en difficulté dans sa section éprouve le besoin d'en sortir.

- De plus, à la rentrée 2011, la section des Balou accueillera des enfants avec des besoins différents (certains auront déjà 1 an à la rentrée, et d'autres 3 mois). Il faut donc réfléchir à une organisation qui tienne compte de ces caractéristiques.

Objectifs

Nous avons donc inscrit ce projet dans le projet éducatif, ce qui permet à un ou plusieurs enfants et aux professionnelles de sortir de leur environnement quotidien (la section) et d'aller partager une activité, un temps de chansons, un repas.....avec les enfants des autres sections

Organisation du projet et projet

Ce constat a été présenté lors de la dernière réunion pédagogique en juin 2011, avec la proposition du projet « d'ouverture de section » pour y répondre et l'éducatrice et moi-même avons été présentée à cette occasion comme référentes du projet.

Nous avons organisé 3 réunions sur l'année.

- La première ouvrait la réflexion sur ce projet et sa mise en place.
- La deuxième était un bilan de la période écoulée, les points forts et les points à améliorer.
- La dernière faisait le lien entre les deux gros projets de l'année, « ouverture de section » et « douces violences » et montrait en quoi le projet « d'ouverture de section » était une solution pour éviter les douces violences.

Nous avons programmé une première réunion début octobre. Nous avons attendu que les adaptations soient terminées pour ne pas perturber les nouveaux arrivants, que tout le monde fasse connaissance, les enfants comme les professionnelles et que chacun ait pris ses repères dans la crèche avant de lancer le projet.

La deuxième réunion a été programmée en février alors que le projet était en place depuis 4 mois et la dernière réunion au mois de mai afin de clore cette année. Nous avons commencée ensuite la rédaction de ce projet dans le projet éducatif.

Préparation personnelle

Afin de me préparer à la gestion des échanges dans les futures réunions, j'ai participé en amont en tant qu'observatrice extérieure à une réunion de section. Je devais observer le placement de chacune, leur positionnement leur attitude personnelle pendant la réunion et leur prise de parole. J'ai pu voir et comprendre comment l'équipe dirigeante adaptait la communication en fonction des attitudes de chacune :

- Des professionnelles très meneuses et volontaires qui ont beaucoup d'idées et sur qui on peut s'appuyer pour relancer ou faire avancer le débat et mettre en place les projets.
- Des professionnelles plus en retrait qui ne prennent pas la parole par timidité. Pour ces professionnelles le regard est très important pour ne pas les exclure du débat. On peut les interpeller et les amener dans la discussion en racontant une anecdote positive les concernant sur l'objet du jour.
- D'autres professionnelles sont sur la défensive (attitude en retrait ; corps tendu, visage fermé) et vont dire oui au projet mais sans réelle adhésion. On peut leur demander directement leur avis pour leur montrer que toutes les professionnelles sont prises en compte et leur demander leur vision des choses pour trouver des points communs et une manière de travailler ensemble.

A partir de ces observations, de mes discussions avec l'éducatrice sur la préparation et la tenue d'une réunion et de mes recherches personnelles sur les techniques de communication j'ai pu organiser et animer les différents comités programmés.

Ces comités réunissent une professionnelle volontaire de chaque section, qui sera porte parole pour ses collègues et devra leur faire une relève des décisions prises lors de ces comités.

Organisation des réunions

Avant chaque comité nous nous sommes réunis l'éducatrice et moi pour préparer ces rencontres (cf. annexes).

Nous avons procédé de la manière suivante :

- Ordre du jour.
- Choix d'un plan à suivre (problématique, solutions envisagées sous forme de questions ouvertes pour engager la réflexion: pour qui, pourquoi, à quels moments, comment, qui...).
- Choix de la personne qui écrit sur le tableau ou qui mène la réunion.

Dans le cadre de ma VAE, l'éducatrice m'a permis de me tester sur mes compétences d'organisation et de communication. J'ai donc pris en charge les réunions dans leur totalité et c'est moi qui est mené les trois rencontres.

Lors de la tenue des réunions j'ai agis ainsi :

- Avant l'arrivée des professionnelles :
préparation du matériel ; tableau, feutres qui marchent et nombre de chaises adéquat pour montrer que tout le monde est attendu.
- Lorsque les professionnelles sont installées :
 - Je m'installe également de la manière qui me semble la plus confortable. Nous sommes en petit comité, devant des personnes que je connais, c'est un cadre informel ou je peux me permettre de m'asseoir.
 - Je donne l'ordre du jour que l'éducatrice note au tableau sur l'instant : cela montre que la réflexion va être engagée ensemble et que tout n'a pas été décidé à l'avance.
 - J'énonce le plan, en partant des problématiques constatées, pour que les participantes sachent sur quoi elles vont devoir réfléchir et on commence la réflexion.
 - Je m'appuie lors de la réunion sur ce plan que j'ai rédigé au préalable et où j'ai noté des mots références, des points importants, des pistes de réflexions... ceci pour ne pas perdre le fil si la discussion est nourrie ou si elle dévie et pour voir si tous les points importants ont été abordés.

Les questions doivent être ouvertes. C'est-à-dire qu'elles ne doivent pas contenir d'élément de réponse puisque le but est que chacune réfléchisse avec ses idées et ses compétences personnelles sans influence extérieure. Elles doivent être suffisamment claires et précises pour permettre d'engager la discussion rapidement. Je peux reformuler si j'ai l'impression de ne pas être comprise ou donner des exemples précis pour illustrer mon propos.

Je reformule si besoin ce que me disent les professionnelles afin d'être sûre que j'ai bien compris leur réflexion ou alors pour clarifier des idées qui arrivent de manière confuse. Cela permet une prise de note claire et la reformulation permet de relancer la discussion.

J'écoute ce que les professionnelles ont à me dire, sans couper la parole, même si je ne suis pas d'accord avec elles. Je peux ensuite débattre avec elles en repositionnant l'enfant comme

acteur principal de notre travail et sur la question de ses besoins et de son intérêt dans ce qui est dit.

Si j'observe qu'une personne reste en retrait par timidité ou sur la défensive, je peux l'inviter à prendre la parole en donnant des exemples positifs où elle est impliquée ou en lui demandant son avis. Il est important de montrer que la parole de tous est prise en compte en montrant des signes d'encouragement oraux ou par un signe de la tête.

Le regard est également important, il crée un lien avec les personnes à qui je m'adresse.

Un regard bien veillant et chaleureux met les interlocuteurs en confiance et favorise la communication.

En fin de réunion, je fais une synthèse orale des points importants et des solutions engagées. Je leur laisse un temps de parole où elles peuvent faire part de leurs envies particulières quant à ce projet.

Je leur demande enfin de faire un résumé oral à leurs collègues avant que l'éducatrice et moi-même, passions dans les sections pour remettre et éventuellement expliquer le compte-rendu écrit.

Rédaction du compte-rendu

Un compte rendu est rédigé après chaque réunion quel que soit le sujet abordé. C'est une trace écrite de tout ce qui a été discuté et mis en place à la crèche et permet de s'y référer en cas de besoin (pour les stagiaires, les nouveaux employés ou le personnel qui a besoin de se remémorer un projet ou une discussion). Il demande une grande objectivité dans les informations données. C'est une retranscription fidèle des idées et des réflexions des professionnelles mais dans un langage écrit (cf. annexes).

Il doit être clair, avec des phrases courtes et compréhensibles pour tout le monde.

Il doit être écrit de manière logique pour plus de compréhension et respecter une chronologie dans les buts à atteindre et les solutions envisagées.

Il comprend la date, le numéro de la réunion s'il est prévu qu'il y'en ai plusieurs, l'ordre du jour et le nom des personnes présentes.

Je joins en annexe les comptes rendus rédigés par l'éducatrice et moi-même.

Une fois le compte rendu rédigé et à partir de ce support nous faisons un compte rendu oral à la Directrice et son adjointe afin de les informer des décisions prises, des avancées du projet et des difficultés rencontrées. Nous discutons ensemble des solutions envisagées et des nouvelles directions que nous pouvons donner à ce projet.

Ces discussions sont très intéressantes car l'équipe de Direction, même si elle est à l'origine du projet, n'y participe pas et a donc un regard extérieur peut-être plus objectif que nous qui y sommes impliquées directement. De ce fait elles peuvent nous donner des pistes de travail concrètes et nous permettre ainsi de trouver des solutions en cas de difficultés.

A partir de cette discussion la Directrice rédige un bilan de mi-projet à notre usage exclusif (la Direction et les responsables du projet) qui nous servira de support pour les réunions futures (cf. annexes).

Après cette discussion avec la Direction, nous organisons une information au niveau du personnel.

Information du personnel

Nous avons organisé ensuite des réunions d'information dans chaque section sur une durée d'une semaine sur un temps d'une demi-heure maximum. Nous avons procédé ainsi sur demande d'une des participantes au groupe de travail. Une partie de son équipe était très réticente face à ce projet et elle ne se sentait pas suffisamment à l'aise pour exposer le projet à

ses collègues. Nous avons donc décidé avec l'éducatrice de passer dans toutes les sections pour faire une relève du projet, au moins pour cette première réunion.

L'ordre du jour est noté au tableau avec le jour, l'heure et la section concernée.

Il s'agit d'expliquer les décisions prises pendant la réunion avec pour support le compte rendu. Chacune est invitée à le lire ultérieurement et à faire des annotations si elles le souhaitent, annotations qui seront rajoutés à une nouvelle impression du compte rendu.

Ainsi chacune peut participer à ce projet et se l'approprier même si elles n'ont pas participé aux comités. Cela les implique directement et certaines peut-être plus timides, se sentent alors plus légitimes pour le mettre en place.

Ces points en équipe sont importants, surtout en début de projet, car un support écrit n'est pas toujours lu par tout le monde (par manque de temps, d'envie, ou par une difficulté à lire) et cela permet d'expliquer le projet et les décisions prises par les professionnelles présentes lors des réunions.

Cela permet également de répondre directement aux craintes du personnel devant tout nouveau projet en leur montrant les bénéfices que tout le monde va en tirer.

Mise en place du projet, difficultés et solutions envisagées.

En direction des équipes

Après la première réunion sur le projet, nous avons commencé l'éducatrice et moi à mettre le projet en place et avons été dans un premier temps à l'initiative de ces ouvertures de section.

Certaines professionnelles se sont appropriées le projet rapidement et nous ont suivis dans sa mise en place.

Nous avons voulu que celle-ci soit progressive afin de ne pas trop bousculer les habitudes de chacune et que tout le monde aille à son rythme, mais nous avons constaté que certaines professionnelles, malgré le travail pédagogique que nous avons fait autour de ce projet, n'y voyait aucun intérêt et se montraient très rétives à sa mise en place.

Nous en avons discuté avec la directrice qui a décidé de les rencontrer une à une pour parler avec elles du projet et de leurs difficultés à se l'approprier.

Il en est ressorti que certaines professionnelles avaient des difficultés à se séparer entre collègues de la même section et avaient des appréhensions à en sortir.

Nous avons donc proposé l'éducatrice et moi qu'elles sortent avec un groupe d'enfants à deux adultes, soit deux professionnelles de la même section soit avec l'éducatrice ou moi-même, le temps qu'elles prennent leurs repères et qu'elles se sentent en confiance dans les autres sections.

Elles se sont alors assez rapidement investies dans le projet car le fait d'aller voir dans les autres sections, même à deux adultes, leur a permis de voir tous les avantages et les bénéfices qu'adultes comme enfants pouvaient tirer de ce projet.

Nous les avons sollicitées le plus possible pour qu'elles prennent des initiatives et que ce ne soit pas toujours les mêmes professionnelles qui soient porteuses du projet. Nous avons fait de nombreux points informels avec les équipes et avec la direction pour voir où elles en étaient et comment les aider. Après les craintes initiales et une période d'adaptation le projet s'est mis en place pour tout le monde et fait partie maintenant du quotidien des enfants qui ont tiré bénéfice de ses « ouvertures » et qui sont très demandeurs.

En direction des parents

Les parents sont également devenus porteurs de ce projet.

Au début ils ne comprenaient pourquoi ils venaient chercher leur enfant chez les « bébés » alors qu'ils l'avaient laissé le matin chez les « Grands ». Certains avaient l'impression que c'était une régression pour leur enfant.

Nous avons pu en discuter chacune de manière informelle lors des transmissions du soir et leur montrer peu à peu l'intérêt des échanges entre les sections.

Ils sont ensuite devenus très demandeurs et ravis de l'opportunité faite à leurs enfants de côtoyer d'autres tranches d'âges et que les frères et sœurs puissent se retrouver dans la journée.

L'éducatrice et moi avons écrit le projet pédagogique (cf. annexes) à destination du personnel et des parents et nous les avons tous invités à venir le lire. Il est à disposition dans le hall d'entrée avec tous les autres projets de la crèche.

Bilan du projet

Bilan très positif, après une mise en route un peu lente, toutes les professionnelles se sont saisies du projet. Tous les objectifs ont été atteints et on a pu voir les bénéfices qu'adultes comme enfants peuvent tirer de groupes multi-âge.

Lors de la dernière réunion faisant le lien entre les deux projets en cours (cf. annexes), la Direction nous a proposé, compte tenu des résultats positifs de ces « ouvertures de sections », de faire des sections multi-âge pour l'année prochaine. Ce projet a été approuvé par une majorité du personnel.

Nous avons donc organisé des réunions en fin d'année avec tous les nouveaux et anciens parents. J'ai participé pour ma part à celle concernant ma future section où j'ai fait un résumé pour les nouveaux parents du projet que nous avons mené cette année et le bilan positif qui en découlait. Nous les avons invités à lire le projet pédagogique rédigé par l'éducatrice et moi-même (cf. annexes). La directrice à partir de ce bilan a présenté le nouveau projet de section multi-âge.

A la rentrée 2012 nous avons une section de Bébés/Moyens et deux sections de Moyens/Grands. Le projet sur l'ouverture de section continue et fait parti du quotidien des enfants.

2 Assurer en équipe la cohérence de l'action socio-éducative auprès des jeunes enfants en coopération avec les parents.

Nous avons décidé avec l'équipe de direction, afin d'avoir une cohérence avec notre projet éducatif de « crèche comme lieu de vie » et d'assurer une continuité dans l'action éducative entre les équipes et les familles, de retravailler l'accueil du matin et du soir et notre outil de « transmissions ».

Constat

Il est ressorti lors de rencontres entre les familles et la direction que l'accueil du matin était un peu désorganisé (les parents ne savent pas à qui s'adresser quand il y'a plusieurs professionnelles présentes) et que les transmissions faites aux parents le soir étaient trop pauvres et frustrantes pour eux qui n'ont pas vu leur enfant de la journée. Cela se limitait trop souvent à « ça c'est bien passé, il a dormi, mangé... » Ce qui n'a pas vraiment d'intérêt pour le parent désireux de se réapproprier le temps qu'il n'a pas passé avec son enfant.

Cette constatation avait été également faite par certaines professionnelles (dont je fais partie) et que le cahier de transmissions tel qu'il était actuellement ne permettait pas aux professionnelles de développer la journée de l'enfant et d'amorcer un dialogue avec les parents en cas de difficultés avec leur enfant.

La Direction a également fait le constat que les informations d'ordre général (absences/maladies d'un enfant ou d'une professionnelle, informations aux parents...) n'étaient pas toujours transmises à l'ensemble du personnel d'une même section.

Objectif

Il était donc important de retravailler en équipe l'accueil du matin, de réfléchir sur de nouveaux outils de transmissions qui seraient commun à tous et seraient un support de discussion avec les parents (et assurerait ainsi une cohérence dans le discours entre les familles et les professionnelles) et sur un outil de communication inter équipe.

La directrice m'a proposé ainsi qu'à deux de mes collègues (également en VAE) de prendre la direction de ce projet, ce qui m'a permis également de me positionner en tant qu'aspirante éducatrice de jeunes enfants. Ce projet a été à cheval sur deux années et s'est terminé fin mars 2013.

Organisation des réunions

Nous avons donc programmé plusieurs réunions que j'ai animées avec deux collègues.

Nous avons organisé des réunions en grands groupes (réunions en deux fois entre midi et 14 heures avec la moitié du personnel), puis une fois le projet lancé, des réunions par section où chacune anime dans la section où elle est référente.

Je décris ici la première réunion que nous avons organisée et qui a lancé le projet (cf. annexe) :

Nous avons procédé ainsi :

- **Programmation de la réunion** : une semaine à l'avance nous informons le personnel de la tenue de la réunion avec la date, l'heure et l'ordre du jour.
- **Inscription de l'information** sur le tableau à cet usage le lundi.
Les professionnelles doivent s'inscrire dans un des deux groupes en fonction de leur temps de pause (entre 12h et 14h)
- **Préparation de la réunion** : avec mes deux collègues, en amont de notre intervention, nous préparons une fiche avec trois colonnes contenant chacune les différents intervenants lors des transmissions du matin et du soir.

Préparation de la réunion

Avant la réunion, lors de la préparation, nous décidons qu'elle va se dérouler sur une heure et que les professionnelles travailleront en deux groupes.

Pour chaque groupe, deux professionnelles animeront et la dernière prendra des notes sur le tableau.

Nous dirigerons avec ma collègue la première réunion. La troisième participante prendra des notes, observera le déroulement de la réunion afin de pouvoir animer celle du deuxième groupe et surveillera que l'on ne dépasse pas le temps imparti.

Pour le premier groupe : nous nous sommes mis d'accord au préalable sur l'intervention de chacune. Je commence en présentant l'ordre du jour, j'annonce le plan pour expliquer la façon dont nous allons travailler et nous commençons l'échange. Ma collègue rebondit sur mes propos, illustre par des exemples ou relance le débat en amenant de nouvelles pistes de travail. Le fait d'être deux à animer donne une dynamique à la discussion. Cela peut être également moins intimidant pour les intervenantes, qui peuvent s'appuyer l'une sur l'autre,

ainsi que pour le personnel qui a deux intervenant face à lui et qui se sent moins intimidé par le face à face avec une seule personne.

Pour le deuxième groupe mes collègues ont inversé les rôles. Celle qui co-animait est devenue interlocutrice principale et celle qui écrivait devient co-animatrice. Pour ma part, je prends les notes sur le tableau et contrôle le timing.

Je range les idées dans les trois colonnes en maintenant un lien logique dans les idées afin de faciliter ensuite la rédaction du compte rendu. Je me sers d'abréviation pour ne pas perdre du temps à écrire les mots en entier. Je reformule les paroles des professionnelles afin d'être sûre que c'est bien ce qu'elles ont exprimé, puis les retranscrits sur le tableau.

J'utilise différentes couleurs pour faire ressortir les points importants, ce qui donne des points de repères dans la réflexion et facilite ensuite la rédaction du compte rendu.

Je peux aussi utiliser des flèches qui illustreront les solutions envisagées pour tel ou tel problème.

Déroulement de la réunion

Nous avons choisi de travailler sur trois colonnes qui illustrent les interactions entre parents/professionnelles et les professionnelles entre elles :

- les transmissions Parents/Equipe : ce que les parents donnent comme informations aux professionnelles. Comment se déroule l'accueil quand il y'a plusieurs professionnelles présentes.
- les transmissions Equipe/Equipe : la relève orale des professionnelles entre elles, comment va l'enfant, ce qu'il a fait comme activités ou jeux, de quel humeur il est et les informations d'ordre général.
- les transmissions Equipe/parents : ce que le parent veut savoir quand il vient chercher son enfant le soir.

Les professionnelles ont bien compris l'enjeu de cette réunion et elles reconnaissent qu'elles ont du mal à faire le lien entre l'équipe du matin et l'équipe du soir. Elles utilisent peu le support écrit car il n'est pas adapté (pas assez de place). Les informations se perdent souvent entre le matin et le soir et les transmissions aux parents sont de ce fait appauvries.

Il ressort également dans les deux groupes que ce qui est important pour les parents ce n'est pas seulement de savoir combien l'enfant a fait de selles ni combien de temps il a dormi. Ils veulent savoir comment l'enfant vit à la crèche, c'est-à-dire comment il est après une séparation difficile, comment il se console, à quoi il joue, comment, avec qui, est-ce qu'il renverse aussi son verre à table comme à la maison...bref, toutes les anecdotes qui vont permettre aux parents et à leur enfant de faire le lien entre eux après une journée de séparation. Il est important qu'ils puissent discuter ensemble de leur journée respective mais il faut pour cela qu'ils aient de la matière.

À l'issue de cette réunion nous avons proposé aux équipes de construire un nouvel outil de transmissions plus pertinent aux besoins des professionnelles et des parents.

Rédaction et diffusion du compte rendu

Après chaque réunion je rédige un compte rendu qui sera diffusé dans les sections.

Je dispose pour cela d'un temps de détachement. Si ma prise de note a été claire et efficace, je n'ai plus qu'à reprendre le plan. Les idées ont été reformulées et clarifiées au fur et à mesure, je n'ai donc pas à les modifier et l'utilisation des couleurs et des flèches me donnent le cheminement pris lors de la réunion facilitant la rédaction du compte rendu. Il doit contenir la date, le numéro de la réunion (si plusieurs réunions sur le même thème ont été prévues), l'ordre du jour et les noms des professionnelles présentes (cf. annexe).

Une fois le compte rendu rédigé, il est relu par l'équipe de Direction puis distribué pour lecture dans les trois sections. Il est ensuite rangé dans un classeur présent dans chaque section, où figurent tous les comptes rendus des projets en cours, consultables à tout moment.

Préparation des nouveaux supports

Nous nous sommes réunies avec mes collègues sur une durée d'une heure afin de réfléchir à de nouveaux supports de transmissions.

Nous avons décidé de ne plus fonctionner par case comme précédemment, mais de faire un cahier avec des intercalaires aux noms des enfants, où ne seraient inscrites, que les transmissions du parent le matin et ensuite le vécu de l'enfant à la journée dans ses activités, ses jeux et ses interactions avec les autres enfants ou adultes. Toute la place est laissée à l'enfant dans ce cahier.

Un autre support serait à disposition des parents sous forme d'un cahier à spirale où ne seraient inscrits que le repas et le sommeil des enfants. Ce support serait à la vue des parents, sur la banque d'accueil et ne comporterait aucune information d'ordre confidentiel respectant ainsi le secret professionnel. Ces informations ne seraient pas données directement aux parents, c'est eux si ils le souhaitent qui iraient consulter ce cahier. Bien évidemment si un parent préfère tout de même qu'on lui donne directement ces informations, nous l'accompagnerons pour lui donner.

Le but est qu'il y ait un véritable échange entre le parent et le professionnel et que ce dernier ne se retrouve pas en difficultés lors de ses transmissions. Beaucoup trop de professionnelles se cachent derrière les informations courantes que sont la sieste et le repas parce qu'elles n'ont pas d'autre matière à fournir.

De plus ce nouveau support obligerait le professionnel à observer l'enfant dans son intégralité et non plus « le groupe » seulement et donc d'individualiser et son action auprès de l'enfant et les informations données aux parents. Nous avons également pensé que ces observations journalières seraient un bon outil pour les fiches d'observations trimestrielles puisqu'elles seraient l'illustration des progrès quotidien de l'enfant.

Nous avons également proposé d'étendre l'utilisation du carnet de bord à toutes les sections, ce dernier n'étant utilisé que dans la section des grands.

C'est un carnet à l'usage exclusif du personnel où sont notées toutes les informations importantes (absences, maladies, perte de vêtement, discussion avec un parent...) et que les professionnelles revenant de congés peuvent consulter afin d'assurer une continuité dans l'action éducative.

À l'issue de cette heure de recherche et de réflexions nous avons fait part à l'équipe de direction de nos conclusions et nous avons décidé ensemble de procéder par étapes afin de ne pas déstabiliser le personnel et d'habituer les parents à ce nouvel outil de communication.

Nous sommes passés par trois étapes avant de généraliser l'utilisation de cet outil (après que son utilisation a été testée et approuvée) :

- Première étape : Une section pilote a été désignée (la section des juniors) pour tester les deux nouveaux outils de transmissions en direction de l'enfant et de leurs parents.
- Deuxième étape : la section des grands renforcera son utilisation du carnet de bord, pas toujours utilisé par tout le monde.
- Troisième étape : Pour les bébés une utilisation renforcée du cahier d'activités déjà présent dans la section, mais utilisé principalement lors des interventions en art plastique de l'association « Zita la nuit »

Après cette mise au point nous avons programmé une nouvelle réunion afin de présenter le nouveau support (que nous avons fabriqué entre temps) et de proposer aux équipes de renforcer l'utilisation des nouveaux supports déjà présents.

Informations aux parents

Nous avons fait dans la section pilote un réel travail d'explication du nouveau support aux parents. Sur une période d'une semaine, parents après parents, nous avons expliqué le projet et son pourquoi afin de les associer à ce nouvel outil. Le but étant de leur montrer l'intérêt de dissocier ce nouveau support, où toute la place est laissée à l'enfant dans son vécu quotidien et le calepin relatif au repas et au sommeil qui ne dit rien sur l'enfant. Nous n'avons eu que des retours positifs sur ce nouveau support et ce dès sa mise en place.

Bilan du projet

Avec les parents

Début juillet 2012 un bilan a été fait avec les familles sur ce nouveau support.

Beaucoup de points positifs ressortent :

Les parents sont contents que la journée de l'enfant soit plus détaillée. Ils sont friands d'anecdotes sur le comportement de leur enfant avec ses copains ou sur ce qu'il fait pendant les activités. Ils sont plus intéressés par la manière dont agit leur enfant pendant les activités que par l'activité elle-même.

De plus, du fait que les informations qu'on leur transmet sont plus riches, ils se sentent plus autorisés à raconter eux même des anecdotes sur leur enfant.

Ils ne voient pas d'inconvénient à ce que le sommeil et le repas soient sur un autre support (ils ont déjà pris l'habitude en début d'année d'aller consulter le tableau de change dans la salle de bain) mais trouvent importants que ses informations continuent à être notées. Certains préfèrent qu'on les accompagne jusqu'au cahier pour leur donner ces informations sinon ils oublient de regarder (surtout les papas qui ne viennent pas souvent).

Bilan entre la direction, la section pilote et les trois responsables du projet (cf. annexes)

Je suis depuis un mois en remplacement dans la section pilote et j'ai pu utiliser ce cahier quotidiennement.

Nous faisons maintenant un bilan par rapport aux ressentis de l'équipe :

Points positifs :

- Bilan positif des familles.
- Bonne appropriation de l'équipe qui s'efforce de noter le maximum d'informations sur l'enfant afin d'avoir de la matière pour les transmissions du soir.
- Changement dans les transmissions que les parents donnent le matin et particulièrement le lundi, retour de week-end. Beaucoup de parents racontent le week-end de leur enfant, alors qu'ils ne le faisaient pas ou peu avant. L'équipe note un changement dans les relations parents /équipe, un partenariat dans la prise en charge de l'enfant nouvellement acquis.

Mes observations :

- Une vision plus individuelle de l'enfant. Son observation au cours des différents moments de la journée donne une vision plus objective qu'une observation à un seul moment de la journée (lors de l'activité par exemple). Le professionnel peut ainsi observer à quel moment l'enfant est plus agité ou agressif, à quel moment il est calme et pourquoi, avec qui il s'entend, avec qui il se dispute en permanence. L'adulte de par

ses observations peu agir en conséquence et individualiser son action auprès de l'enfant.

Ce que je fais remonter comme points à améliorer et apporte comme solutions :

- La qualité des transmissions écrites.
Certaines professionnelles ne détaillent pas encore assez, même si elles font un effort d'écriture. Elles décrivent seulement l'activité du jour en notant « s'est régalé, ou a beaucoup aimé » ce qui ne dit rien du jeu ou du comportement de l'enfant.

Proposition : travailler à la rentrée sur un outil d'observation pour savoir que regarder chez l'enfant et comment l'écrire. Cela sera une aide pour les personnes ayant des difficultés à l'écrit.

Action : Cet outil d'observation a été créé par mes collègues et moi-même suite à la dernière réunion sur les transmissions en février 2013. Je joins en annexe le compte rendu de cette réunion animée par moi-même dans la section des Toumaï, ainsi que l'outil qui en a résulté. (cf. annexes)

- Le temps pris pour écrire les transmissions.
En effet, détailler la journée de l'enfant prend du temps au professionnel. Nous profitons de la sieste des enfants pour faire ce travail d'écriture mais nous n'avons pas toujours le temps de noter tout ce que l'on a vu sur l'enfant.

Proposition : noter si c'est possible sur l'instant une observation que l'on vient de faire. Le cahier est nomade, il nous accompagne de partout (dehors, dans le hall) ce qui facilite son utilisation.

Je fais partager mes expériences à mes collègues : j'ai profité de certaines activités qui ne demandaient pas une présence active de l'adulte de tous les instants (pâte à modeler, bac à semoule, jeux de construction...) pour observer l'enfant et noter au fur et à mesure mes observations. Cela ne m'empêchait pas de répondre aux besoins de l'enfant quand il me sollicitait.

Action : Lors de la dernière réunion de février 2013 il a été à nouveau pointé qu'il n'était pas toujours facile de se rappeler comment l'enfant s'était comporté pendant l'activité, surtout quand on écrit pas ses transmissions sur le moment. J'ai donc proposé à l'équipe le format classeur plutôt que cahier. Ainsi chaque professionnelle peut partir à son activité avec la feuille de ses enfants et écrire ses observations sur l'instant si l'activité le permet. Cette proposition a été adoptée et élargie aux autres sections qui rencontraient la même difficulté.

Observations de l'équipe :

- La visibilité de certaines informations.
Tout est un peu mélangé, on a du mal à s'y retrouver (après les activités du matin, on trouve la demande de renouvellement des couches, puis des anecdotes du repas avec à nouveau des informations sur un soin particulier donné à l'enfant).

Proposition de l'équipe : utilisation de couleurs pour différencier les informations. Proposition d'utiliser pour l'année prochaine un cahier avec une marge afin de distinguer les types de transmissions.

Action : J'ai créé à la rentrée 2013 à la demande du personnel de ma section (les Toumaï) une « notice d'utilisation » du cahier. Certaines professionnelles avaient encore du mal à organiser leurs transmissions et avaient besoin d'une aide pour la

tenue de ce cahier. J'ai mis cette notice en début de cahier. Elle a été également reprise dans les autres sections. (cf. annexe)

Suite à cette réunion, la décision a été prise d'étendre l'utilisation de ce support à toutes les sections, ainsi que le carnet de bord (communication inter équipe) pour lequel nous avons eu également un retour positif.

Nous avons fait un bilan avec les équipes en fin d'année scolaire (cf. annexes) et refait une réunion à la rentrée 2012 pour remettre en route le projet et l'expliquer aux nouvelles embauchées.

Bilan final :

Ces nouveaux supports sont maintenant utilisés depuis un an et ont été bien pris en main par les trois sections qui en fonction des besoins spécifiques à l'âge accueilli l'ont aménagé.

Nous avons fait toutes ensemble un réel travail de réflexion et de recherche. Avec les améliorations que nous avons amené à ce cahier (qui est devenu ensuite classeur), nous avons un outil agréable, pratique, fonctionnel et donc motivant pour les professionnelles aussi bien à lire qu'à écrire. Il est inscrit dedans la journée de l'enfant, de la séparation, aux activités, aux différents moments clefs de la journée (anecdotes sur le repas, la sieste, les interactions entre enfants...) et est en quelque sorte un journal de sa vie quotidienne à la crèche. Il est représentatif de son individualité, de notre action quotidienne auprès de lui, de l'écoute et de la place faite aux parents au sein de la crèche et de son projet éducatif.

Les parents reconnaissent leur enfant dans les différentes transmissions que nous leur faisons le soir et nous rions ensemble de leur facéties créant un rapport de confiance et d'échanges propre à tout travail de coopération.

Prise de recul personnel par rapport à ce nouveau format : Un outil formidable de communication.

Cet outil en plus de créer un lien entre la crèche et la maison, permet un positionnement différent vis à vis du parent. L'observation de l'enfant sur la journée permet de discuter avec le parent sur des exemples concrets des moments où son enfant a pu se trouver en difficulté et où il a passé des bons moments (cela nous aide tout autant à trouver des solutions). Nous pouvons trouver ensemble des explications et envisager des solutions communes.

Je peux me positionner avec le parent en alliance devant une difficulté plutôt que face au parent avec une transmission vague du style « oh là là, c'est difficile en ce moment ! Il arrête pas de taper ! » Ce qui est très culpabilisant pour le parent à qui on fait passer le message que son enfant est « méchant », peut le mettre dans une position agressive et n'offre aucune ouverture de dialogue.

Je joins en annexe une transmission faite à un parent, où l'observation de l'enfant sur la journée m'a permis de pointer des difficultés récurrentes. J'ai pu grâce à ces observations discuter avec la maman de son enfant, comparer son comportement entre la crèche et la maison, voir ensemble que le mal être était le même, en trouver l'origine et envisager des solutions communes.

Le terme de co-éducation à tout son sens ici.

Conclusion :

Ce projet ainsi que le précédent m'a permis de me positionner en tant qu'éducatrice de jeunes enfants, garante du projet éducatif et porteuse de projets en accord avec ce dernier.

J'en ai compris les difficultés (désirs des parents pas toujours compatibles avec la collectivité, réticences des professionnelles devant tout nouveau projet...) mais aussi l'intérêt de ce positionnement unique au sein de la crèche.

L'éducateur est l'articulation entre d'un côté, direction et projet de crèche, d'un autre côté les utilisateurs de l'établissement et leurs besoins spécifiques et enfin les équipes qui travaillent au quotidien auprès des enfants et de leurs familles. Il est le lien entre ces différents acteurs et son rôle est de faire coïncider les besoins de tous en accord avec le projet éducatif. Il demande une connaissance spécifique de l'enfant et de ses besoins en fonction de son développement, une qualité d'écoute et de reconnaissance des difficultés rencontrées et du public accueilli et des professionnelles accueillantes, ainsi qu'une bonne dose de diplomatie pour amener en douceur tout nouveau projet.

Le travail en équipe est très important et est seul garant de la réussite d'un projet et de sa bonne application.

4.2.4 - Quatrième situation de travail

Fonction(s) ou domaine(s) d'activité concerné(s) : élaborer l'action éducative et sociale en lien avec les cadres institutionnels, partenariaux et les politiques de la famille et de l'enfance

(Reportez-vous au référentiel professionnel du diplôme que vous visez ainsi qu'à la notice d'accompagnement)

Outre les indications fournies dans la notice d'accompagnement, vous pourrez vous appuyer, pour structurer votre récit, sur les items suivants :

- o Les objectifs poursuivis
- o Les ressources et méthodes mobilisées
- o Les activités ou tâches réalisées
- o Les contraintes (réglementaires, ...) prises en compte
- o Les résultats obtenus
- o Les problèmes éventuellement rencontrés
- o Les écrits professionnels produits
- o Les relations établies, internes ou externes

Mettez en avant votre implication personnelle. Pour cela, aidez-vous d'une rédaction à la première personne du singulier.

A titre indicatif, 2 ou 3 documents, choisis par exemple parmi les écrits professionnels produits et directement référés à la présente description, pourront être annexés à votre dossier. Vous n'oublierez pas de renseigner le tableau de synthèse des documents annexés, page 43.

Le Domaine de Compétence (DC) 4 a pour objectif de développer les compétences qui permettront à l'aspirant éducateur de Jeunes Enfants (EJE) de s'approprier le cadre de ses interventions afin de pouvoir au mieux « **élaborer l'action éducative et sociale en lien avec les cadres institutionnels, partenariaux et les politiques de la famille et de l'enfance** »

J'ai choisi pour cette dernière partie d'expliquer le projet que j'ai proposé à ma direction à la rentrée 2012.

Avant de choisir la thématique du projet, j'ai fait une étude sur le quartier, le type de population accueilli au sein de l'établissement et des différentes infrastructures présentes sur le territoire. J'ai étudié le projet social et éducatif de la structure qui en découle.

À partir de ces données et des nouvelles impulsions données par la Direction, j'ai proposé que l'on travaille sur le livre, objet très intéressant tant sur l'imaginaire qu'il développe, que sur la richesse des sujets qu'il aborde et des rencontres qu'il permet de faire.

J'ai rencontré, avant de faire mes recherches Monsieur Massa, directeur de l'association Balou crèche qui m'a expliqué les différentes étapes pour monter une structure petite enfance ainsi que les partenaires intervenants dans cette création. J'ai également rencontré Madame Colin, coordonnatrice CEJ de la DGES (délégation générale Culture et solidarité) qui m'a aidé, en me donnant les bons outils pour faire mon diagnostic de territoire. Je n'ai pu obtenir ce diagnostic de mon employeur, ni le projet social écrit, seulement les grandes lignes de ce projet et c'est à partir de ces informations que j'ai fait mon diagnostic de territoire. Ma démarche est donc inverse par rapport à une étude classique.

Étude du territoire (cf. annexe)

La crèche est située au 33 rue d'Éguison dans le 10ème arrondissement de Marseille, quartier dit « Menpenti ». Le 10ème arrondissement de Marseille est plutôt défavorisé même s'il a été revalorisé avec la création du parc du 26ème centenaire, le palais de la glisse et de la glace et le développement du réseau autoroutier (A 52 et tunnel).

Le quartier Menpenti a profité du projet urbain de Cap Est. Le parc immobilier a été renouvelé avec la création de logement HLM, d'habitats locatifs ou privés et a vu sa population augmenter avec l'arrivée de nouveaux habitants.

Il reste cependant défavorisé, avec une population relativement fragile, et peu d'infrastructures ont été créées pour accompagner l'évolution du quartier : avec une seule supérette pour 3648 habitants, il faut prendre sa voiture pour aller faire ses achats (le plus proche étant la Zone de la Valentine) ou prendre la ligne de bus 18 qui est la seule à relier le centre-ville.

Sans boulangerie ni restauration rapide, alors que le quartier possède de nombreux bureaux de travail, il faut aller jusqu'à l'avenue de Toulon pour trouver les premiers commerces.

Au sein du quartier sont installées la crèche de Balou et l'école primaire et maternelle de Cap Est. Ce sont les deux établissements de proximité qui permettent aux habitants de créer du lien et un réseau social et humain au sein du quartier, le centre social le plus proche étant celui de la Capelette.

Données démographiques (source AGAM)

Evolution de la population sur le quartier Menpenti :

En 1990: 2727 habitants

En 2008 : 3648 habitants

Cette progression de 1000 habitants en 18 ans représente la moitié de la hausse de population du 10ème arrondissement. Cette hausse de plus 30 % en 18 ans contraste avec la moyenne pour Marseille sur cette période, autour de 6 %.

Population de moins de 5 ans : 211 enfants soit 6,3 % de la population

Population en âge de procréer : 897 personnes soit 24,6 % de la population
soit des naissances à prévoir dans les années futures.

Données socio-économiques (source AGAM)

Diplômes de la population de plus de 15 ans : 72,7 % ont un niveau bac ou inférieur.

Taux d'activité des plus de 15 ans : 74,3 %

Soit une population jeune, qui travaille, mais peu qualifiée.

Représentations socio-professionnelles :

60 % de la population active sont artisans, ouvriers ou employés

40 % de la population active ont des professions intermédiaires ou de cadre supérieurs

Spécificités du territoire :

- Un pourcentage élevé de familles mono-parentales : 18 % de femmes seules
- Un plus faible taux d'activité chez les femmes que chez les hommes :

Tableau : taux d'emploi de la population selon le sexe en 2006 :

	10 ^{ème} arrondissement	11 ^{ème} arrondissement	Marseill e	Bouches du Rhône
Taux d'emploi total	57,60	57,10	53,50	57,30
Taux d'emploi des hommes	62,00	61,60	57,60	62,90
Taux d'emploi des femmes	53,70	52,70	49,70	52,10

Projet social

A partir de ces données, le projet social était donc de créer une crèche collective, puisqu'il y avait un réel besoin dans le quartier avec plus de 200 enfants en bas âges et de nombreux couples en âge de procréer. Il était dirigé plus particulièrement envers les mères seules avec enfants de moins de 4 ans, travaillant et ayant besoin d'un mode de garde souple leur permettant de concilier vie professionnelle et personnelle, ainsi que pour les mères sans emplois (par choix ou non) gardant leurs enfants à la maison. Le but étant pour ces dernières de leur permettre d'avoir du temps pour chercher un travail et/ou de pouvoir reprendre une vie sociale en leur offrant un mode de garde ponctuel au sein du quartier.

La finalité étant de permettre à ces populations fragilisées de pouvoir accéder à l'autonomie.

Cependant il n'était pas possible de réserver des places en direction de ce public en particulier, mais plutôt de faire un effort lors des inscriptions pour accueillir ces mamans et leurs enfants en adaptant les contrats en fonction de leurs besoins et de permettre aux mères ne travaillant pas d'avoir également accès à un mode de garde occasionnel.

En raison de la demande et des besoins importants sur le quartier un agrément de 58 places à donc était demandé et accordé.

Projet éducatif établi lors de l'ouverture de la crèche

Il s'adresse à tous les types de public accueilli sur le quartier et a pour mission de favoriser la socialisation des enfants de 0 à 3 ans ; de favoriser leur éveil en leur proposant des activités adaptées à leur âge et leur développement et de soutenir les parents dans leur « métiers de parents ».

Pour cette dernière mission et en lien avec le projet social initial, la direction, afin d'être plus à l'écoute des parents, a fait le choix de laisser la porte du bureau de Direction toujours ouverte pour favoriser le dialogue. C'est une invite aux parents en demande à venir discuter et échanger autour d'éventuelles difficultés et d'être au plus près de leurs demandes.

Moyens financiers mis en oeuvre pour l'aboutissement du projet :

Partenaires sociaux et financiers intervenants dans la construction du projet :

Partenaires	Niveau d'intervention	Missions	Rôle dans la réalisation du projet
CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES	Départemental	Donne l'agrément	Accepte la démarche avec la validation du projet lors de son inscription dans le projet social, et permet ainsi la crédibilité du projet. Co-finance le projet. Pour la PSU, complète 4,86 €/heure à chaque famille (coût évalué). Attribue la Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (PAJE).
Mairie 5ème secteur	Ville	Finance le service aux familles.	Co-financeur A travers la PSU, donne 1,50 €/heure à chaque famille.

Coordinatrice CEJ DGECS (Délégation Générale Education Culture et Solidarité)	Ville	référente pour tout ce qui touche à la petite enfance. Se déplace dans les structures pour suivre la qualité et la quantité des actions des équipements sociaux des 6, 7, 8, 9, 10 et 11èmes arrondissements.	Favorise le développement des structures associatives par le CEJ. Assure le relais avec la ville pour les subventions. Accompagne la gestion et permet un rapport avec la réalité.
PMI Conseil général	Départemental	Assure la surveillance et le contrôle des établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans. Favorise l'émergence et le développement de modes de garde adaptés aux besoins des familles.	Le médecin donne l'agrément sanitaire après inspection des lieux. La visite a pour objet d'évaluer que les locaux et leur aménagement répondent aux objectifs et aux conditions prévues par les textes, compte tenu de l'âge et des besoins des enfants.

Évolution de la population depuis l'ouverture de la crèche

Il y a eu peu d'évolution démographique et économique sur le territoire depuis l'ouverture de la structure ; On retrouve 21,4 % de famille mono-parentale soit un taux un peu plus élevé qu'en 2006 et le nombre de demandeurs d'emploi (derniers chiffres INSEE en 2010) se maintient à peu près, 3697 personnes contre 3322 en 2006.

La population utilisatrice de la crèche est relativement mixte mais tout de même une plus forte fréquentation par des foyers d'origine modeste, voire très modeste.

Evolution du projet éducatif depuis 2008

Le projet éducatif est en cours de réécriture. La structure a évolué depuis son ouverture ne serait-ce parce que la direction a changé et que les orientations données ne sont plus les mêmes.

Outre la mission initiale de socialisation et d'éveil impulsée par le projet éducatif, la Directrice se donne pour mission d'inscrire la crèche dans le quartier et d'en faire un lieu de vie et de rencontre. Pour cela l'éducatrice de jeunes enfants, en plus de sa mission principale d'éveil de l'enfant ou plutôt en parallèle, doit créer un réseau entre les partenaires sociaux et culturels présents sur le territoire et permettre aux parents d'être actifs dans la vie de la structure.

Tout cela participe à créer du lien dans le quartier et à rompre l'isolement dans lequel peuvent se trouver certaines familles.

Dans le cadre de ma validation des acquis de l'expérience, à partir du projet éducatif et de ses nouvelles orientations, j'ai proposé à la rentrée de travailler sur le livre, sur ses représentations et sur l'ouverture au monde et sur les autres qu'il permet (cf. annexes). Je trouve ce sujet d'autant plus intéressant que Marseille sera capitale de la culture en 2013 et que c'est la bonne année pour sensibiliser les parents et leurs enfants au monde du livre. La crèche pourra peut-être également participer (en fonction du budget disponible) aux nombreuses manifestations (expositions, spectacles...) organisées par la ville dans ce cadre.

Je ne suis plus auxiliaire volante, je suis maintenant en fixe sur une section multi-âge accueillant des enfants de 14 mois à 2 ans et demi. Ce projet en plusieurs volets s'adresse à

l'ensemble de la crèche, mais une partie (visite à la bibliothèque) plus particulièrement à la section dont je suis la référente, mais il pourrait s'élargir à l'autre section de « Moyens/grands » l'année suivante.

La place du livre à la crèche.

Il trouve tout à fait sa place en crèche car il participe à l'éveil et à la socialisation de l'enfant et l'accompagne dans les différentes étapes de son développement.

Il permet cela grâce au toucher (les différentes textures qu'il peut avoir), la vue (les couleurs, les images) l'ouïe (la voix de celui qui conte l'histoire) et même l'odorat et le goût (selon le type de papier il ne sentira pas la même chose) et bien sûr l'imaginaire, très fertile à cet âge.

Il l'accompagne également dans son développement psychique puisqu'il répond à toutes les questions que se pose l'enfant au cours de son évolution et met une histoire sur les émotions qui le traverse : la frustration, la peur de l'inconnu, la peur du noir, la naissance d'un autre enfant, l'école.... Il permet également, au moment où l'enfant commence à parler, de consolider la maîtrise de son langage et trouver dans l'histoire lue le plaisir de jouer avec les mots.

Il participe également à sa socialisation car il est facteur de plaisir et de partage, un moment où tous, adulte comme enfants, vivent ensemble les émotions liées à la lecture.

Les adultes sont disponibles et font vivre l'histoire lue pour que les enfants « accrochent » et puissent se l'approprier.

Les enfants s'échangent également entre eux des livres en libres accès et apprennent le partage et la négociation.

Constat à Balou

Grâce aux observations que j'ai pu faire l'année où j'étais « volante » j'ai fait le constat suivant :

- La constitution d'une bibliothèque adaptée au jeune enfant n'a pas été une priorité depuis l'ouverture de la crèche. La plupart des livres ont été donnés par des parents et sont dirigés pour un public d'enfants plus grands. Le peu de livres adaptés au public accueilli est très abîmé.
- Les professionnelles ne sont pas sensibilisées sur le sujet et n'utilisent pas ce support comme un outil pédagogique mais plutôt comme n'importe quel jouet qu'on peut donner n'importe quand.
- J'ai constaté que les enfants dès 2 ans sont déjà « accros » à la télévision et très sensibles au marketing autour des dessins animés qu'ils regardent. Je pense notamment à la série de films « Cars » dont les enfants sont friands, y compris les filles, et dont ils possèdent t-shirt, chaussures et autres, sans compter les jouets qu'ils ont à la maison.

De ce constat il était nécessaire de redonner de l'importance au livre et de lui redonner la place qu'il mérite dans l'éveil et la socialisation du jeune enfant.

Moyens mis en œuvre

Constitution de la bibliothèque

J'ai commencé par lister tous les livres présents à la crèche en ne retenant que les livres en bon état et adaptés aux enfants. J'ai proposé à l'école maternelle qui est à côté de la crèche de leur donner les livres que nous ne gardons pas.

J'ai ensuite demandé le budget pédagogique restant pour l'année (300E) et il m'a été alloué pour constituer la bibliothèque et pour l'autre projet autour du livre que je souhaitais mettre en place.

J'ai donc commencé par chercher des livres d'occasion avec des thématiques qui parlent aux enfants, « le doudou », la peur du noir, la colère, ainsi que des livres appelant au rêve et à l'imagination.

Je suis également allée à Emmaüs avec l'éducatrice de jeunes enfants pour voir leur stock de livres et acheter ceux qui nous intéressent.

L'éducatrice de jeunes enfants m'a proposé de faire une liste de livres que je souhaitais acquérir en neuf (j'ai quelques connaissances en littérature enfantine), de prévoir un budget et de le présenter à l'association en début d'année 2013 (les budgets alloués couvrent l'année de janvier à décembre). Ce que j'ai fait, et j'ai acheté ce qu'on appelle des beaux livres, c'est à dire des livres à grands formats avec de beaux dessins, une bonne qualité de papier et des histoires peut-être moins faciles que les livres achetés dans les supers marchés mais beaucoup plus riches au niveau du langage et de l'imaginaire (des auteurs comme Picouli, Blake...) .

J'en ai eu pour 80 Euros. J'ai fait une demande de budget par mail au siège de l'association en joignant le devis. C'est ensuite le siège qui a validé et passé la commande.

Sensibilisation du personnel

J'ai organisé une petite réunion dans ma section (je constitue la bibliothèque pour toute la crèche, mais ne m'occupe que de ma section pour ce qui est de la sensibilisation).

Je leur ai présenté, pendant la sieste des enfants, les nouveaux livres acquis et les projets que j'ai mis en place pour la section. Le but de cette réunion était de leur faire prendre conscience également que le livre n'est pas un jouet et qu'il demande à l'adulte d'être disponible et de créer un climat favorable à la lecture. C'est un moment de partage, d'écoute, de découvertes et de respect mutuel.

Dans le cadre du partenariat avec le CAMPS :

Nous avons un partenariat depuis trois ans avec le CAMPS de la Timone qui nous adresse des enfants porteurs de handicaps.

Malgré la volonté affichée de l'association d'accueillir ce public, aucun enfant handicapé n'avait été encore accueilli depuis l'ouverture de la crèche.

En 2011 deux enfants ont intégré la structure mais sans aucune préparation du personnel actuel (une journée de formation sur le handicap a eu lieu en 2009 mais depuis les 2/3 du personnel a changé) ou des enfants. En 2012 le CAMPS nous a adressé trois enfants dont deux ont été accueillis dans la section dont je suis la référente.

Dans ce cadre il est je pense important, pour ces enfants qui intègrent la crèche chaque année et pour ceux déjà accueillis, que les enfants aient déjà une connaissance du handicap et de la différence. J'ai donc acheté des livres sur ce sujet. J'en ai trouvé deux qui sont très intéressants et bien fait, « Mina la fourmi » d'Anne-Marie Chapouton et « Le loup vert » de René Gouichou. J'ai commandé ces livres en neuf, sur internet pour un total de 10 euros.

J'ai également rajouté dans les bibliothèques des deux sections accueillant des enfants handicapés des livres adaptés à leur développement. C'est à dire des livres à textures, à couleurs vives, à rabat et à bruits pour leur permettre d'apprécier eux aussi « l'objet » livre et partager aussi avec l'adulte ces moments de lecture et de convivialité.

Partenariat avec la bibliothèque de la Capelette

Prêts de livres et visites

Il me semblait intéressant que les enfants puissent très tôt avoir accès à un lieu de culture qu'ils ne fréquentent pas forcément avec leurs parents (par méconnaissance, ou par manque de temps)

Il est tout à fait dans les missions de la crèche (éveil, découverte, socialisation et inscription de l'enfant dans son quartier) de faire sortir l'enfant de son contexte quotidien afin qu'il découvre un ailleurs mais en toute sécurité (avec son groupe et ses adultes référents)

Ce partenariat a plusieurs fonctions :

- **renouveler le stock** de livres en prenant un abonnement mensuel.
- **permettre à l'enfant de sortir avec son groupe** de la crèche et de visiter un lieu auquel il n'a pas forcément accès.
- **découvrir avec ses copains** les livres de la bibliothèque.
- **fréquenter d'autres adultes** puisque des lectures seront proposées par les dames de la bibliothèque.
- enfin **permettre aux parents de participer à la vie de la crèche** puisqu'ils seront sollicités pour nous accompagner dans cette sortie. C'est une première invitation faite aux parents à être plus présents dans la vie de leur enfant à la crèche.

Moyens mis en œuvre

Recherche d'une bibliothèque et prise de contact

Je me suis renseignée sur les bibliothèques présentes sur le quartier et il s'avère qu'il n'y en a pas à proximité immédiate.

J'ai contacté la plus proche qui se situe dans le métro de Castellane, mais elle est toute petite et ne peut donc accueillir un groupe d'enfants ; de plus le stock de livres petit enfance est assez limité.

Je me suis donc dirigée ensuite vers la bibliothèque de Bonneveine qui est assez bien pourvue en livres jeunesse. Malheureusement le trajet à faire avec les enfants est trop long et trop compliqué puisqu'il faut prendre deux bus différents.

J'ai ensuite appris, après discussion avec une maman, qu'une bibliothèque associative s'était ouverte à la Capelette. Je me suis donc d'abord renseignée sur le bus à prendre et le temps de trajet. Cela correspond parfaitement à ce que je cherche.

J'ai pris contact avec la bibliothèque. C'est Madame Monique Fodor qui en est la Directrice qui m'a répondu et après lui avoir expliqué mon projet, nous avons convenu de nous rencontrer à la bibliothèque même, pour une visite des locaux et pour discuter de la visite des enfants et des choses que nous voudrions mettre en place autour de cette visite. Cette visite est fixée au jeudi 18 novembre.

Rencontre avec la bibliothécaire

L'éducatrice de jeunes enfants m'a accompagnée pour cette visite. Nous avons choisi un jour où nous étions toutes les deux de fermeture (10h45/18h15) afin de ne pas pénaliser l'équipe par notre absence et pour pouvoir tester le trajet à l'heure à laquelle je souhaite emmener les enfants.

Nous sommes à 5 minutes à pieds du premier arrêt de bus et à quatre arrêts de la bibliothèque. Le temps de trajet est de dix minutes. Nous avons rendez-vous à 10 H.

Madame Fodor nous accueille très gentiment et nous fait un petit historique de la bibliothèque qui va fêter sa première année la semaine suivante.

HISTOIRE DE L'ABC (association bibliothèque de la Capelette)

Madame Fodor est la directrice de l'association et s'est elle et son mari qui sont à l'origine du projet.

Elle, documentaliste en collège et lui enseignant en lycée, tous deux à la retraite, s'investissent beaucoup dans le milieu associatif comme bénévoles dès leur arrivée sur le quartier il y'a 8 ans. De ce bénévolat, ils connaissent parfaitement les besoins du quartier.

C'est un quartier pauvre avec une forte population maghrébine et asiatique où les enfants ont des problèmes d'apprentissage de la lecture. De ce constat, Madame Fodor décide de créer une bibliothèque associative qui serait en partenariat avec le centre social et les écoles et de créer des animations autour du livre pour inciter les familles à fréquenter les lieux. La région accepte le projet de Madame Fodor, achète des locaux de 60 mètres carrées en face du centre social et finance les travaux de rénovation et d'aménagements intérieurs. Une autre aide lui est allouée pour acheter les livres. Elle crée également un partenariat avec la BDM (bibliothèque de Marseille) qui lui prête un fond de livres qu'elle renouvelle régulièrement.

Cette bibliothèque ne fonctionne que sur la base du bénévolat, bénévoles qui se relaient pour la faire vivre et répondre aux besoins du quartier.

L'ABC a eu 1 an le 24 octobre et possède aujourd'hui 227 adhérents ce qui est un vrai succès pour une bibliothèque de quartier.

Fort de cette réussite, Madame Fodor a pour projet d'agrandir la bibliothèque qui devient trop petite face à la fréquentation et de créer un emploi pérenne pour l'accueil du public et la gestion des stocks.

Le partenariat avec Balou crèche

Visite des lieux :

Je présente mon projet à Madame Fodor qui est très contente de ce partenariat. La bibliothèque doit vivre et accueille rarement des enfants si jeunes.

Les locaux sont totalement adaptés à la venue de petits enfants, avec tables, tabourets, fauteuils à hauteur des enfants et tapis colorés au sol.

Le stock de livres pour jeunes enfants est très important et varié avec de très beaux livres. Les locaux sont petits mais je prévois d'emmener un groupe de 6 enfants plus 3 à 4 accompagnateurs, ce qui est tout à fait envisageable.

Madame Fodor nous parle d'une lectrice bénévole qui pourrait venir pour la première visite afin de nous familiariser avec les livres en racontant des histoires aux enfants. Pour les visites suivantes nous serions seules mais avec déjà une connaissance des livres disponibles et adaptés aux enfants.

Madame Fodor nous informe de la possibilité d'ouvrir les locaux spécialement pour nous et en dehors des heures d'ouverture au public afin de jouir tranquillement des lieux.

Nous avons programmé plusieurs dates (le 4 et 11 décembre, le 30 avril et le 4 juin) sur un créneau de 9H30-10H30 où nous sommes seul, avec un groupe de 5 enfants, les plus âgés de la section des Toumaï.

Le but était que tous les enfants de la section des « Toumaï » soient allés sur l'année, au moins une fois à la bibliothèque (21 enfants inscrits).

Prêt de livres :

Dans l'objectif de renouveler régulièrement la bibliothèque de la crèche, nous avons la possibilité d'emprunter à l'ABC jusqu'à 10 livres pour une durée d'un mois (ou plus, si défini à l'avance) ce que nous avons fait à chaque visite.

Nous avons également la possibilité de commander certains livres que la bibliothèque ira emprunter auprès de la BDM.

A budgétiser :

- Une adhésion à l'ABC de 15 euros par an.
- Les transports jusqu'à la bibliothèque : Je me suis renseignée auprès de la RTM sur le type d'abonnement qu'il faut prendre. Les enfants ne paient pas, mais il faut compter deux professionnelles plus deux parents accompagnants. Il faut donc compter 8 tickets en tout pour chaque sorties. 0 raison de 4 sorties en tout il me fallait donc 32 tickets. J'ai fait le choix après accord de ma direction de prendre un lot de 50 tickets (d'autres sorties étaient prévues) ce qui donnait droit à un tarif préférentiel de 1,28 E par ticket, soit 2,56 par personne aller/retour. Donc une sortie à 10,24 euros pour le transport

J'ai fait une demande de fonds pour la fin 2012 auprès du siège de l'association d'une valeur de 79 Euros ; 15 E pour la bibliothèque et 64 E pour la RTM.

Le Directeur de l'association m'a accordé le budget demandé et j'ai donc pu lancer le projet (cf. annexes).

Après l'obtention des fonds nécessaires, j'ai fait ma commande de ticket sur internet et ai commencé à préparer ces sorties :

- J'ai commencé par vérifier les autorisations de sorties des enfants que je souhaite emmener et demandé aux parents s'ils sont toujours d'accord pour que leurs enfants sortent de la structure.
- J'ai fait ensuite un affichage pour la section concernée en parlant de ces visites qui vont avoir lieu tout au long de l'année, puis un mot pour tous les enfants concernés avec la date de la sortie, l'heure et la demande aux parents de nous accompagner s'ils sont disponibles. J'ai également expliqué oralement aux parents le projet et notre désir de les voir s'y associer.
- Pour l'encadrement il nous fallait un adulte pour 2 enfants. Il était prévu que l'éducatrice vienne avec moi à la sortie et l'agent d'entretien si aucun parent n'était disponible. J'espérais vivement qu'un ou deux parents puissent nous accompagner car le but était aussi de les faire participer à la vie de la crèche et de nouer des liens de confiance avec eux.

Pour la première sortie, trois mamans nous ont accompagnés, pour la deuxième un papa , pour la troisième une maman et un papa et la dernière n'a pas encore eu lieu.

Bilan :

Très positif, j'ai eu de très bon retour des parents qui nous ont accompagnés et des regrets de ceux qui n'ont pas pu venir. J'ai donc décidé avec l'éducatrice de jeunes enfants de rajouter une date au mois de juillet (à définir avec la bibliothécaire) pour des lectures en extérieur, dans le parc en face de la bibliothèque. Nous en avons déjà discuté avec les parents. Ce sera une grosse sortie, avec tous les parents intéressés, à la demi journée, avec un pique nique à la clef. Par contre les parents devront ensuite récupérer leurs enfants pour la fin de journée.

Nous maintenons le partenariat pour l'année prochaine, mais pour l'autre section de Moyens/ Grands qui n'a pas pu en profiter.

Partenariat avec l'école maternelle de CAP/EST dans le cadre d'un projet livre :

Il existe un partenariat depuis 2012 avec l'école maternelle du quartier dans le cadre de visites de l'école pour les petits de la crèche en âge préscolaire.

J'ai participé cette année là à plusieurs de ces visites. Le groupe d'enfants de la crèche venant partager un moment de lecture avec les grands de l'école avant la visite en elle-même.

J'ai trouvé ce moment de lecture très intéressant quant à sa symbolique (rencontre, partage, convivialité) mais le livre lu par la maîtresse n'était pas du tout adapté aux enfants de la crèche.

C'était une histoire d' « Elmer l'éléphant » avec un texte assez compliqué et des images peu attrayantes pour des enfants de 3 ans. J'ai donc réfléchi sur les améliorations à apporter à ce moment lecture et pris contact avec Stéphanie l'institutrice de maternelle, afin de lui faire part de mes idées et que nous puissions en discuter ensemble. L'éducatrice m'a accompagnée à cette rencontre afin de me soutenir dans mon projet.

Nous avons donc convenu d'un rendez-vous mi-octobre (une fois la rentrée passée) et nous nous sommes réunis le vendredi 19 octobre entre 12h et 13h pendant la pause de la maîtresse.

D'autres institutrices étaient présentes car intéressées par les projets de la crèche et nous avons également discutées d'un autre partenariat autour du livre à mettre en place.

Avant de lui amener mes propositions, j'ai expliqué à l'institutrice le projet que je mettais en place sur la crèche, avec la constitution d'une bibliothèque et le partenariat avec la bibliothèque de la Capelette. Hors aucune des institutrices présentes ne connaissaient l'existence de cette bibliothèque. Ce qui leur a donné l'idée suite à la présentation du projet Balou, de créer également un partenariat avec l'ABC et d'organiser des sorties. Cela m'a fait prendre conscience que c'était ainsi que se créaient les réseaux entre partenaire, par la discussion et la présentation de différents projets qui peuvent donner des idées à d'autres et se recréer à chaque fois.

Propositions amenées à Stéphanie

J'ai fait part à l'institutrice de mes observations sur ces temps de lecture et lui ai proposé qu'on choisisse ensemble le livre lu en fin d'année pour qu'il soit adapté à tous les enfants lors de ces visites. La crèche empruntera également le livre choisi et nous lirons ce livre avec les enfants bien avant leurs visites à l'école pour qu'ils soient en terrain connu et qu'ils se le soient déjà approprié avant la visite. Stéphanie fera de même avec ses élèves et ce livre ne sera pas un livre « travail » comme pour Elmer mais un livre de « détente ». Ainsi chacun connaissant le livre pourra participer et le vivre ensemble lors de ces visites. De plus ce livre sera un lien entre l'école et la crèche, un repère et l'enfant pourra le retrouver lors de son entrée à l'école maternelle et peut-être faciliter la transition.

La maîtresse a accepté cette proposition immédiatement et a rebondi dessus en proposant que l'on puisse même aller plus loin dans ce partenariat.

Nous avons réfléchi sur les bases d'un projet commun autour du livre, avec toujours comme idée maîtresse le plaisir de la lecture, le partage et l'échange.

Nous avons discuté pendant plus d'une demi-heure sur ce que l'on voulait mettre en place et comment.

Il en est ressorti :

- Pourquoi ne faire ces temps de rencontre qu'en fin d'année et pas tout au long de l'année et pour quoi que dans un sens ?
- Les 3 classes de maternelles accueillant toutes des premières années ne devraient-elle pas aussi faire partie du projet ?

Comment organiser ces rencontres, pour qui, quels supports, pour quoi.

Nous avons décidé que le projet concernerait les « petits » des trois classes de maternelle.

Nous sommes parties sur deux temps de regroupement par période (tous les 15 jours) autour d'une histoire, entre un groupe de la section des « Toumaï » et un groupe des « petits » d'une des classes de maternelle. Six enfants de chaque structure.

Une fois c'est la crèche qui se déplacera et une autre fois ce sera l'école. Les deux structures sont en face ce qui ne pose aucun problème d'ordre pratique.

Lorsque les enfants de maternelle viendront ce sera l'éducatrice ou moi qui lira des histoires et l'institutrice quand la crèche ira à l'école maternelle.

On choisit le créneau horaire de 10h15/10H45, après les activités et avant le repas pour la crèche et pendant la récréation pour l'école.

Les enfants seront accueillis à la crèche dans le dortoir, dans un coin aménagé au préalable de manière chaleureuse et confortable, ce qui permettra également de laisser le lieu de vie principal libre pour les enfants qui ne feront pas partie du groupe de lecture.

Les enfants de la crèche seront accueillis à l'école dans la classe de Stéphanie, pendant la récréation avec un groupe de petits d'une des trois classes. Sa classe a été choisie car c'est elle qui accueille le plus de « petits » et qui a la classe la plus accessible. Les visites de fin d'années se feront également dans sa classe pour les mêmes raisons. Elles concerneront par contre les deux sections de la crèche accueillant des enfants en âge de rentrer à l'école.

Dans chaque groupe de maternelle il y' aura au moins 2 enfants ayant déjà fréquenté la crèche ou la fréquentant toujours (le mercredi et les vacances), ce qui sera plus rassurant pour le restant du groupe et sympathique pour les autres qui pourront leur faire visiter les lieux et leur raconter leur vie à la crèche.

Nous avons prévu un planning pour les visites.

Elles débuteront en janvier et se dérouleront sur trois périodes différentes :

Une première période en janvier. L'école se déplaçant le mardi 15 janvier et la crèche le 28.

Une période en mars, le mardi 19 pour l'école et le mardi 26 pour la crèche.

Une troisième période en mai, l'école vient le mardi 7 mai et la crèche le 28.

A partir du 17 juin nous ferons des visites de l'école pour les enfants en âge pré-scolaire, avec 2 à 3 visites par semaine uniquement de la crèche.

Choix des livres

Les institutrices se sont mis d'accord sur trois livres pour chaque période et qui leur semblaient adaptés à tous les enfants. Sur ces trois livres nous (la crèche) en avons choisi un seul, celui qui nous semblait le plus approprié. C'est ce livre qui a été lu en priorité aux enfants des deux structures lors des regroupements.

La finalité

- Permettre aux enfants de **côtoyer d'autres tranches d'âges** et de **partager ensemble un moment de convivialité et de plaisir** autour d'une même histoire ; chacun se l'appropriant et la vivant en fonction de son âge et son développement.
- **Permettre aux enfants de sortir de la crèche** et de **fréquenter d'autres adultes** qui leur apporteront des choses différentes que les professionnelles de la crèche.
- Les enfants de la section « des Toumaï » par ce projet **connaissent déjà l'école et les institutrices ce qui peut faciliter le passage à l'école.**
- **Permettre à deux savoir-faire différents de se rapprocher et de partager leurs connaissances** et d'avoir une vision plus large que leur propre établissement.
- **L'inscription de la crèche dans le quartier** avec ce partenariat.

Bilan :

Les enfants ont adoré que « les grands » de l'école viennent et ont beaucoup apprécié ces temps de lecture. Par contre d'autres ont été un peu nerveux lors des visites à l'école, donc bien choisir les enfants qui iront, leur expliquer avant et les rassurer pendant !

Le nombre de sorties a été respecté même si certaines ont été repoussées pour diverses raisons. En fonction de l'institutrice qui nous accueillait, la rencontre était plus ou moins riche.

Par exemple lors des deux premières visites, nous avons eu de vrai temps de lecture (environ 20 minutes) mais pour la troisième l'institutrice n'a lu qu'une histoire et a donné ensuite quartier libre aux enfants pour jouer et montrer les jeux aux petits de la crèche. 30 enfants se sont donc rués dans toute la classe, ce qui a été une source d'angoisse pour certains enfants de la crèche. Ce point va donc être soulevé lors du bilan de fin d'année avec l'école et si ce partenariat se prolonge, comme je le pense, il faudra réexpliquer les objectifs de ces visites.

Ce partenariat peut-être à l'avenir encore plus serré, nous avons proposé un carnaval commun et défilé de tous les enfants dans le quartier pour l'année prochaine.....et beaucoup d'autres projets que peuvent mener de front ces deux structures de quartier .

Les Parents dans la crèche

Nous avons amorcé cette invite aux parents à participer à la vie de la crèche avec la semaine du goût, où ces derniers ont pu participer à des ateliers pâtisserie avec leurs enfants. Cela a plutôt bien fonctionné même si l'on voit que se sont toujours plus ou moins les mêmes qui arrivent à se libérer. Nous continuons cette démarche avec les visites à la bibliothèque et j'ai proposé d'investir un peu plus les parents lors de nos fêtes (il y en a trois au cours de l'année).

Je trouve cela d'autant plus important qu'il y a eu beaucoup de séparations douloureuses cette année, que certaines mamans ou papas se retrouvent seuls avec leur enfant et que ces fêtes sont l'occasion de se retrouver avec d'autres parents et de créer des liens. J'ai donc proposé à la direction de faire intervenir les parents directement alors qu'ils n'étaient que spectateurs jusqu'à présent.

Dans le cadre du projet « livre » j'ai proposé que les parents soient sollicités lors de ces fêtes à venir lire des histoires. Beaucoup sont d'origines étrangères et nous pouvons leur demander de venir lire des contes de leur culture.

Nous pensons l'éducatrice et moi organiser une réunion pour les parents début mai pour leur faire part de nos idées pour la fête de fin d'année, leur demander leur participation pour un atelier lecture mais aussi pour qu'ils nous donnent des idées de stands pour notre kermesse et nous aident à les fabriquer.

Toujours autour du livre :

Un partenariat avec une maison de retraite a été mis en place en avril 2013. Je n'y ai pas participé directement (ayant d'autres projets en cours), mais j'ai proposé de relier ces deux projets. C'est à dire que les personnes âgées, quand elles viennent, lisent des livres de la crèche aux enfants. Cette idée a été proposée à l'animateur de la maison de retraite et acceptée par les résidents participants aux projets, qui se serviront du livre pour entrer en

relation avec les enfants lors de cette première visite. Le livre faisant le lien entre ces deux générations.

Ce projet a été écrit par moi-même et est disponible dans le hall d'entrée pour toutes les professionnelles et les parents souhaitant en prendre connaissance (cf. Annexes).

4.3

Analyse globale de cette expérience n°1

*(Mobilisation, acquisition, et /ou
actualisation de vos
compétences professionnelles)*

- 4.3.1 - Principes d'action et objectifs
- 4.3.2 - Sources d'information et de documentation
- 4.3.3 - Participation au fonctionnement collectif de la structure
- 4.3.4 - Degré d'autonomie et d'initiative
- 4.3.5 - Evaluation de votre intervention
- 4.3.6 - Compétences mises en œuvre

4.3.1 - Principes d'action et objectifs

Pour cette expérience n° 1, présentez les principes (éthiques, déontologiques, ...) ou les principaux objectifs qui guident votre action, du point de vue, notamment, de la relation à l'utilisateur.

Deux exemples illustreront la façon dont vous appliquez ces principes.

Il me semble que le premier principe qui guide mon action au quotidien est le respect des personnes et de leurs droits fondamentaux. C'est à dire le respect du secret professionnel, de l'intimité des personnes, de leurs valeurs, de leurs principes éducatifs et de leur culture.

Le rôle de l'éducateur n'est pas de s'imposer comme seul détenteur d'un savoir, d'une vérité universelle, mais de composer avec ces différentes données afin de répondre aux mieux et de la meilleure manière possible aux besoins des usagers.

Je prends l'exemple de la propreté qui est un enjeu majeur à la crèche :

Lina à 1 an. Sa maman annonce fièrement un matin à la professionnelle d'accueil que sa fille fait pipi sur le pot. La professionnelle choquée dit à la maman que c'est beaucoup trop tôt. Cette dernière se braque. Tous les jours elle annonce la nouvelle à une autre professionnelle guettant visiblement un accord qui ne vient pas. Les relations se crispent, tout le monde est sur la défensive. La maman maintient sa position malgré les explications sur le lien entre développement et propreté que l'équipe lui fournit. Dans ce cas-là, mon rôle plutôt que d'aller contre la maman qui campe sur ses positions (même si l'éducateur, au vu de ses connaissances, sait qu'il a raison) est plutôt de l'accompagner dans sa démarche pour que tout se passe le mieux possible pour l'enfant sans contrainte et traumatismes. C'est ce qui a été fait dans ce cas-là, une discussion avec la maman sur l'initiation au pot sous forme de jeux pour l'enfant.

Le deuxième principe qui régit le métier d'éducateur de jeunes enfants est de connaître son cadre légal d'intervention et ses responsabilités en tant que tel.

Un exemple de problématique que l'on retrouve en crèche est l'usage du paracétamol en cas de fièvre. Il est délivré sans ordonnance et fait partie des protocoles de soins établis dans les crèches. En tant que geste « d'aide aux actes de la vie courantes » l'EJE pourra sous décision et autorité de l'infirmière donner l'antipyrétique.

Par contre à l'hôpital, l'EJE, même sous autorité de l'infirmière ne pourra en aucun cas faire une injection ou perfuser un malade. Ce n'est ni dans ses compétences ni dans sa formation.

4.3.2 - Sources d'information et de documentation

Pour cette expérience n° 1, décrivez précisément l'ensemble des sources d'information et de documentation que vous utilisez dans le cadre de votre intervention.

Il existe plusieurs revues dans ma structure que j'ai consultées dans le cadre de mon intervention.

D'abord le « guide de l'éducateur de jeunes enfants » de Bruno Le Capitaine qui renseigne sur les champs d'intervention de l'éducateur et les limites de son intervention. J'ai été également amenée à consulter « le guide des établissements d'accueil de la petite enfance » édition ESF pour vérifier et compléter ces informations.

J'ai également consulté plusieurs revues dont j'ai choisi des articles illustrant mon action que j'ai photocopiee et distribuée dans les réunions sur « les ouvertures de section » et sur « les transmissions ». Ces revues sont à la disposition de toutes les personnes intéressées. La crèche est abonnée à la revue « Métiers de la petite enfance » et « Educateur de jeunes enfants ».

J'ai consulté plusieurs sites internet notamment le site OASIS, le portail du travail social, www.travail-social.com où j'ai discuté avec d'autres travailleurs sociaux de projet mis en place dans leur structure.

J'ai également consulté le site www.droitsenfant.com pour m'informer sur les procédures à suivre en cas de suspicion de violences sur enfant.

Enfin j'ai lu certains ouvrages disponibles à la bibliothèque de la crèche et d'autres que je me suis procurée moi-même et qui m'ont aidé dans mes interventions auprès des enfants/parents et équipe :

- Myriam David, « Le développement de l'enfant de 0 à 2 ans », éditions Dunod, 1998, 127 pages
- Myriam David, « Le développement de l'enfant de 2 à 6 ans », éditions Dunod, 2005
- Corinne Morel, « L'ABC de la psychologie de l'enfant et de l'adolescent », éditions Grancher, 1999, 300 pages
- collectif d'auteurs, « Accueillir », collection 1001 bébés, éditions Eres, 2000, 57 pages.
- Christian Robineau, « Indispensables séparations », collection 1001 bébés, éditions Eres, 2008, 120 pages.
- Marie-Paule Thollon Behard, « Parents, professionnels, comment éduquer ensemble un petit enfant » collection 1001 bébés, éditions Eres, 2005, 200 pages.
- Laurence Rameau « Pourquoi les bébés jouent » éditions philippe Duval, 2011.
- Laurence Rameau « A la crèche, il était une fois », collection savoir et réussir, éditions Eres, 2010
- Christine Schuhl « Vivre en crèche, remédier aux douces violences », collection comprendre les personnes, éditions chronique sociale, 2003.
- Sylvie Bourcier, « Le grand monde des petits de 0 à 5 ans », collection Hôpital Sainte Justine Paren, éditions hôpital Sainte justine, 2006.
- J.Gassier, C.Rose, C.Valette., « Diplôme d'état de l'éducateur de jeunes enfants », édition Elsevier/Masson, 2011, 457 pages.

4.3.3 - Participation au fonctionnement collectif de la structure

Pour cette expérience n° 1, précisez les modalités de votre participation et contribution au fonctionnement collectif de la structure (équipe, service, établissement, ...).

Présentez, notamment, les réunions internes auxquelles vous participez en décrivant la nature exacte de votre implication.

Ma participation dans le fonctionnement de la structure a été à trois niveaux :

- Participation au fonctionnement de la crèche au même titre que n'importe quelle autre professionnelle avec un travail quotidien auprès des enfants et de leurs familles. J'ai participé à plusieurs réunions d'organisation ou d'information en tant que simple participante.
- Une contribution plus poussée lors de réunion de travail en petit comité que la directrice animait, autour de l'élaboration de protocoles de soins.
- Contribution active au fonctionnement interne de la structure, puisque j'ai été et suis encore co-responsable (avec l'EJE) de 2 projets concernant la crèche.
Dans ce cadre j'ai préparé et animé tout au long de l'année des réunions en petits et en grands groupes et en ai rédigé les comptes rendu. J'ai également écrit avec l'éducatrice de jeunes enfants le projet pédagogique correspondant à l'un des projets et ai écrit seule celui concernant le deuxième.

J'ai donc une participation multiple dans la crèche, sur le terrain et sur les projets, ce qui me permet de relier les deux et d'aider les équipes dans leurs applications.

4.3.4 - Degré d'autonomie et d'initiative

Pour cette expérience n° 1, décrivez la façon dont vous organisez votre travail : Recevez-vous des consignes ou instructions ? Si oui, de qui et sous quelle forme ? Vous fixez-vous vos propres objectifs ? Si oui, lesquels ? Devez-vous rendre compte de votre travail ? Si oui, à qui ? Dans quel cas ? Comment procédez-vous ? Quelles décisions pouvez-vous prendre seul(e) ? Par opposition, quelles décisions ne pouvez-vous pas prendre seul(e) ?

Mon action cette année s'est déroulée autour de trois projets, dont deux ont été proposé par la Directrice et le dernier par moi-même.

Pour les deux premiers projets, la Directrice est parti de constat qu'elle a fait dans les sections.

À partir de ces constats, la Directrice nous a proposé (à l'éducatrice et moi-même pour le premier projet et aux deux autres professionnelles en VAE et moi-même pour le 2ème) d'y travailler et d'en faire un projet avec la participation des équipes.

À partir de là j'ai toute l'autonomie nécessaire pour organiser mon travail comme je le souhaite. Je pars des constats de la Direction, fixe des objectifs à court et moyen terme à atteindre et des objectifs finaux. Je travaille sur comment les atteindre et comment amener les autres professionnelles, par le biais de réunions, à réfléchir sur ces questions et mettre en place des réponses adaptées.

J'ai toute la latitude nécessaire concernant la préparation des réunions, leur nature, leur déroulement, leur fréquence et les objectifs à atteindre pour la prochaine. La Direction lors de ces réunions intervient au même titre que les autres professionnelles.

Par contre je dois rendre compte à la Directrice avant chaque réunion des objectifs que je souhaite atteindre et comment je vais m'y prendre. Je suis dans une démarche de VAE et la Directrice est aussi là pour me soutenir et m'aiguiller en cas de difficultés.

Après la réunion nous nous rencontrons à nouveau pour voir si les objectifs sont atteints et si non, comment y remédier. Nous faisons également ensemble des bilans de mi-projet, pour les mêmes raisons, où je lui fais part des difficultés rencontrées dans leurs mises en place sur le terrain et des solutions à apporter.

Je vois aussi cette intervention de la Direction comme un partenariat dans la réflexion avec des compétences différentes qui se complètent.

Je peux prendre certaines décisions seule, comme par exemple le choix de projets (mon projet autour du livre, ou le projet de l'éducatrice avec une psychomotricienne), mais dans tous les cas c'est la Directrice qui donne son aval pour sa mise en route. C'est ma supérieure hiérarchique et c'est elle qui prend les décisions finales.

4.3.5 - Évaluation de votre intervention

Pour cette expérience n° 1, précisez comment vous évaluez votre intervention. Sur la base de quels critères ou indicateurs ? Quand et de quelle manière ?

J'évalue mon intervention après chaque réunion pour voir si les objectifs que je m'étais fixés sont atteints. C'est à dire si l'équipe a compris ce qui lui était demandé et si la réflexion a été engagée du côté que je souhaitais. J'ai pour référence ma préparation de réunion où sont listés tous mes objectifs et je compare à ma prise de note faite pendant la réunion. Si les objectifs ne sont pas atteints je dois réajuster mon intervention pour la prochaine réunion en me fixant de nouveaux objectifs à atteindre.

Je fais également des bilans de mon action avec la Direction.

Nous discutons à partir du bilan que je lui expose de la manière dont je compte réajuster mon action, elle me donne des conseils et nous parlons également des nouvelles orientations que nous pouvons donner au projet.

J'évalue ensuite mon action sur le terrain. Le projet étant écrit, il faut maintenant qu'il soit appliqué dans les sections. Je participe à son application dans mon travail au quotidien auprès des enfants et des équipes.

Je fais des bilans réguliers avec les équipes pour voir quelles sont les difficultés rencontrées lors de la mise en place du projet. Ces bilans se font par sections car les difficultés ne sont pas les mêmes en fonction des équipes et de l'âge des enfants. J'organise ensuite des réunions où nous travaillons toutes ensemble sur ces difficultés et quelles solutions y apporter.

Il y a enfin un dernier bilan en fin d'année, alors que le projet est mis en place depuis une année. Sont présentes toute l'équipe et la Direction. Nous évaluons ensemble l'année écoulée et les nouvelles orientations pour la suivante.

4.3.6 - Compétences mises en œuvre

Pour cette expérience n° 1, présentez les principales compétences et les principaux savoirs que votre travail exige, selon vous. Identifiez les plus importants et dites, éventuellement, pourquoi ils vous apparaissent comme tels.

Plusieurs compétences sont inhérentes à la profession d'éducateur de jeunes enfants.

La principale à mon sens est la connaissance du développement et de la psychologie de l'enfant. C'est à partir de cette connaissance que l'éducateur fonde toute son action et tous les projets qu'il met en place. Il doit avoir le sens de l'observation pour pouvoir repérer les difficultés que l'enfant rencontre.

L'éducateur doit faire preuve également d'empathie envers l'enfant et sa famille, doit-être à l'écoute mais doit toujours garder le recul et la distance nécessaire pour pouvoir répondre au mieux et de manière rationnelle aux besoins de l'enfant et de sa famille.

Il doit être modeste quant à son savoir et souple dans sa manière d'être pour pouvoir travailler efficacement avec les familles.

Il a également un grand rôle auprès des équipes. Il doit-être à leur écoute, reconnaître les difficultés qu'elles peuvent rencontrer et leur proposer des solutions adaptées mais toujours dans l'intérêt de l'enfant. Il doit-être diplomate dans sa façon d'agir pour ne pas braquer les équipes ce qui serait contraire à l'objectif qu'il cherche à atteindre. Il a également un rôle de médiation entre la Direction et les équipes. Il est le lien entre les deux, doit s'assurer que les deux se comprennent et que les projets impulsés par la première soient acceptés et appliqués par ces dernières.

Il a mon avis également un rôle de formation auprès des professionnelles qui pour certaines n'ont que peu de connaissance du jeune enfant. La connaissance du développement de l'enfant fait que certains comportements de ce dernier soient plus acceptables et compréhensibles (par exemple exiger qu'un enfant de 1 an et demi reste assis tous le repas, alors qu'il n'en est pas capable ou alors exiger que l'enfant dise merci à 2 ans).

L'éducateur doit donc intervenir quand il juge que la professionnelle n'agit pas dans l'intérêt de l'enfant et donner de la matière à cette dernière pour qu'elle comprenne pourquoi.

Enfin l'éducateur doit-être organisé dans son travail. Il anime des réunions et doit-être compréhensible et logique pour amener les équipes à la réflexion. Il doit-être force de réflexions et de projets pour permettre à sa structure d'avancer et de s'améliorer.

Il me semble que toutes ces compétences sont très importantes et toutes étroitement liées. En enlever une ferait que l'ensemble serait bancal et incomplet.

5

**Tableau de
synthèse des
Documents
annexés**

N°	Page de référence ¹	Nature du document	Fonctions			
			1	2	3	4
1	P25 P28	Fiche d'adaptation de Liam Fiche d'observation	X			
2	P28	Fiche d'adaptation de Louise Fiche d'observation de Louise	X			
3	P32 P33	Attestation de formation sur les douces violences Article sur l'aménagement de l'espace		X		
4	P39	Attestation de participation aux comités « santé hygiène » Fiches de soins réalisées lors de ces comités		X		
5	P 40	Attestation de formation aux premiers gestes d'urgences		X		
6	P 43	Attestation de co référence du projet « Ouverture de sections »			X	
7	P43	Constat de la Direction			X	
8	P 45	Préparation des différentes réunions avec L'EJE			X	
9	P 46	Rédaction des comptes rendus			X	
10	P 46	Bilans fait avec l'équipe de Direction			X	
11	P 48	Préparation de la réunion sur la liaison entre le projet des douces violences et le projet d'ouverture de sections Compte rendu			X	
12	P 48	Projet pédagogique « d'ouverture de sections » écrit par l'EJE et moi même			X	
13	P 49	Attestation : co référence du projet « les transmissions »			X	
14	P 49	Préparation des réunions sur les transmissions			X	
15	P 50	Compte rendu des réunions			X	
16	P52, P54	Bilans des équipes			X	
17	P53	Bilan final fev 2013 Toumaï+outil observation			X	
18	P54	Notice d'utilisation du cahier+ exemple transmission			X	
19	P56	Fiche d'aide pour diagnostique de territoire				X
20	P 59 et 64	Attestation: mise en place d'un projet livre Accord budget				X
21	P 68	Projet pédagogique sur le livre				X

¹ Indiquez le numéro (ou les numéros) de page du présent livret à laquelle ce document se réfère.